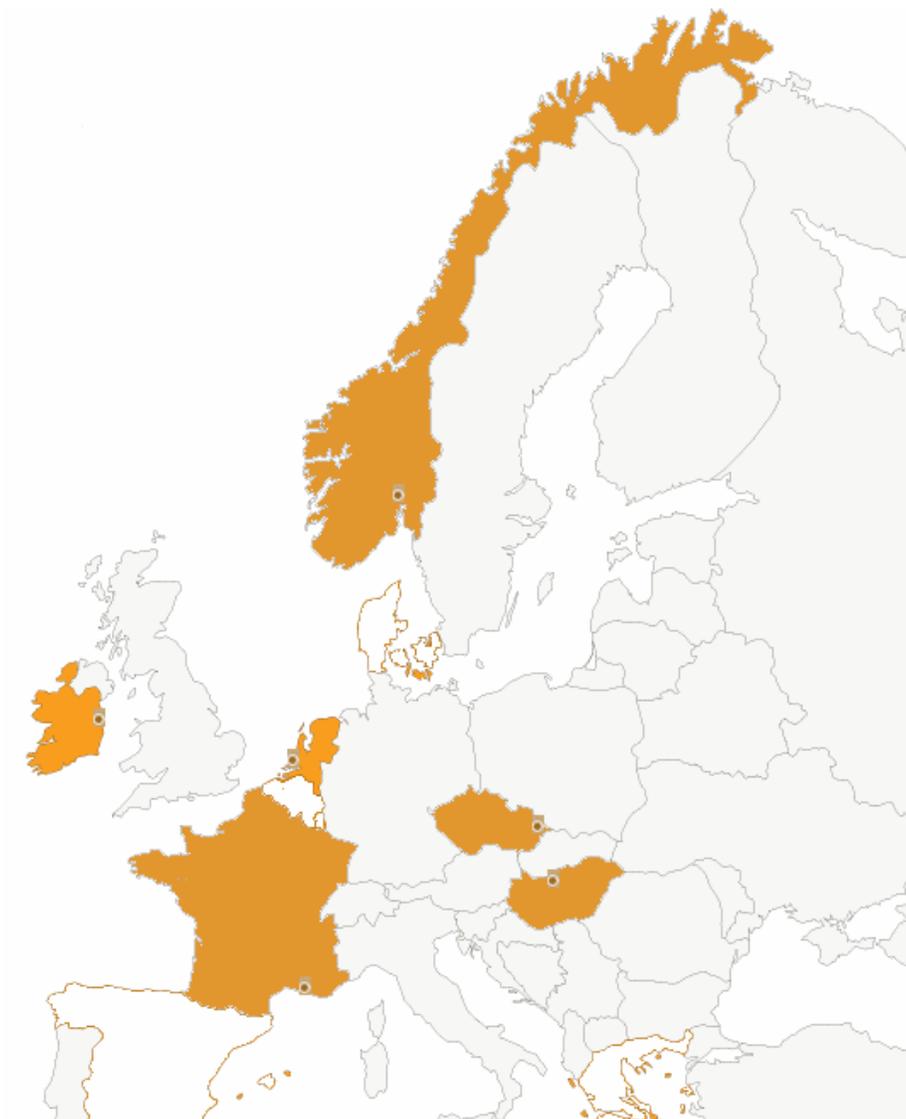


***Comparabilité de la collecte de données sur le sans-abrisme
dans l'espace européen
Une étude de cas de six villes européennes***



Contributeurs

Groupe de travail de la FEANTSA sur la collecte de données

Cette étude de cas a été coordonnée et rédigée par le groupe de travail de la FEANTSA (Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri - www.feantsa.org) sur la collecte de données. Ce groupe de travail a différentes missions et différents objectifs, notamment le suivi des développements statistiques nationaux et européens sur le sans-abrisme, l'échange de bonnes pratiques sur la mesure du sans-abrisme, et le développement de liens avec le secteur universitaire ainsi qu'avec les organismes européens et internationaux. Le mandat du groupe est renouvelé tous les deux ans, et les membres du groupe de travail sont nommés par les membres de la FEANTSA.

Membres du groupe

Vojtěch Curylo est vice-directeur de Caritas Ostrava depuis 2006 (Caritas Ostrava est un des plus grands prestataires non-gouvernementaux de services sociaux et sanitaires en République tchèque). Il est chargé de la section consacrée au sans-abrisme (en particulier la qualité des services d'aide aux sans-abri). Depuis 2006, il travaille sur la planification communautaire des services sociaux à Ostrava. Il est notamment chargé de développer une stratégie sur le sans-abrisme et les services de prise en charge des personnes sans domicile. Son organisation est membre de S.A.D. (la fédération nationale des centres d'hébergement en République tchèque).

Peter Györi est le vice-directeur du centre de la politique sociale de Budapest, le président de la Fondation Menhely (centre d'hébergement), et membre du groupe de recherche du 3 février. Cela fait 20 ans qu'il est impliqué dans les politiques de logement et de sans-abrisme de Budapest et il a publié de nombreux articles sur ces thèmes. La première base de données sur les usagers des services d'aide aux sans-abri a été développée sous son égide, et a depuis lors été mise en œuvre dans de nombreux services d'aide aux personnes sans domicile.

Liv Kristensen est conseillère au Ministère du gouvernement local et du développement régional. Ce ministère est responsable de la politique du logement et de la politique de lutte contre le sans-abrisme en Norvège. Cela fait maintenant dix années qu'elle travaille sur les politiques et statistiques relatives au sans-abrisme.

Carole Lardoux est sociologue démographique et responsable de l'Observatoire national 115 en France. Elle dirige l'Observatoire pour la fédération française des centres d'hébergement (FNARS) qui vise à améliorer les connaissances sur les personnes qui utilisent la ligne d'appel d'urgence 115 et la façon dont cette ligne téléphonique est utilisée pour fournir des solutions d'urgence aux personnes sans domicile. Elle participe également à des études réalisées par la FNARS sur l'exclusion sociale et le sans-abrisme.

Sinead McGinley est chargée de recherche pour Focus Ireland depuis 2007. Focus Ireland est une association volontaire qui vise à lutter contre le sans-abrisme grâce à la mise à disposition de services de qualité, de logements accompagnés, et au développement de la recherche. Sinead est chargée de la coordination et de la gestion du programme de travail de l'association relatif à la recherche, ainsi que de l'analyse statistique du nombre de personnes ayant recours aux services de Focus Ireland.

Hermund Urstad est conseiller pour la Banque norvégienne du logement qui est la principale agence de mise en œuvre des politiques de logement au niveau national. Il travaille sur le développement et les statistiques, ainsi que sur la planification de l'enquête nationale sur le sans-abrisme en Norvège. Hermund travaille depuis de nombreuses années sur le logement et le sans-abrisme pour la ville d'Oslo.

Gerard van Dam est chargé des statistiques pour la Federatie Opvang (Fédération nationale des centres d'hébergement aux Pays-Bas) depuis 2004. Il collecte des informations sur les centres d'hébergement et les refuges pour femmes, incluant des données sur l'organisation et sur les usagers. Ces informations sont utilisées pour suivre les développements et tendances en matière de sans-abrisme.

Coordinatrice du groupe

Liz Gosme est spécialisée dans la politique sociale européenne et est chargée de mission au secrétariat de la FEANTSA à Bruxelles depuis 2004. Elle est chargée des données et des statistiques, et coordonne le groupe de travail de la FEANTSA sur la collecte de données. Cela inclut le suivi des initiatives statistiques européennes et internationales sur le sans-abrisme, la facilitation des échanges entre les membres de la FEANTSA sur la mesure du sans-abrisme, le développement de liens entre la FEANTSA et différents organes statistiques européens et internationaux (Commission européenne, Eurostat, UNECE, OCDE, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, etc.).

Table des matières

I. Introduction	4
i. Contexte	
ii. Objectifs de l'étude de cas	
iii. Méthodologie	
II. État de la situation	9
i. Disponibilité des données	
ii. Obstacles	
III. Comparabilité des variables clés MPHASIS	13
i. Age	
ii. Sexe	
iii. Nationalité et pays de citoyenneté	
iv. Structure du ménage/situation de vie	
v. Logement précédent	
vi. Durée de la situation de sans-abrisme	
vii. Raisons de la dernière période de sans-abrisme	
IV. Conclusions	25
i. Disponibilité	
ii. Définitions variables	
iii. Comparabilité	
iv. Prochaines étapes	
<hr/>	
Références	29
Annexes	31

I. Introduction

i. Contexte

Il y a de plus en plus de demandes de données quantitatives comparatives sur le sans-abrisme en Europe motivées par les besoins en termes de politiques et de recherche, mais également par l'agenda politique de l'UE. En 2008 et 2010, le Parlement européen a demandé à la Commission européenne et au Conseil des Ministres de suivre les progrès sur le sans-abrisme en Europe, et en mars 2010, la Commission européenne et le Conseil des Ministres ont adopté le *Rapport conjoint 2010 sur la protection sociale et l'inclusion sociale* qui recommande que tous les pays européens développent une stratégie de lutte contre le sans-abrisme (Conseil, 2010).

La nouvelle stratégie de l'Union européenne, intitulée « Europe 2020 », a fait de la pauvreté et de l'exclusion sociale des priorités de l'agenda européen avec des objectifs clairs sur la réduction de la pauvreté et la Commission européenne a lancé une initiative phare appelée la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Commission, 2010).

Toutefois, l'absence de données qualitatives et quantitatives comparables sur le sans-abrisme dans les différents pays limite la capacité de l'UE à suivre les progrès sur le sans-abrisme. La FEANTSA travaille depuis dix ans pour améliorer la comparabilité des données sur le sans-abrisme en Europe, commençant par l'adoption d'un tableau conceptuel sur le sans-abrisme en 2005 : l'ETHOS – la typologie européenne de l'exclusion liée au logement (FEANTSA, 2005).

Depuis lors, la Commission européenne a financé deux initiatives pour améliorer la mesure du sans-abrisme au niveau européen, à savoir l'étude « Mesure du sans-abrisme en Europe » (Edgar et al, 2007) et le projet « MPHASIS » (2008-2009)¹ qui recommande une définition commune du sans-abrisme ainsi qu'une liste de variables statistiques sur le sans-abrisme pour la collecte de données européennes.

La nécessité de collecter des statistiques européennes sur le sans-abrisme (nombre, flux, prévalence) a été exprimée par différents utilisateurs de données, incluant la FEANTSA. Les débats européens sur la mesure du sans-abrisme ont récemment été alimentés par les recensements 2011 de la population et de l'habitat (qui incluent le comptage des personnes sans domicile dans les 27 États membres de l'UE), à travers des recommandations dans différents rapports académiques qui recommandent différentes méthodologies pour mesurer le sans-abrisme au niveau européen (Frazer et Marlier 2009, Bradshaw 2010, Busch-Geertsema et al 2010), et à travers les récentes recommandations politiques du jury de la Conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme (2011).²

ii. Objectifs de l'étude de cas

Le groupe de travail de la FEANTSA a décidé de réaliser une petite étude de cas afin de tester la comparabilité transnationale de la collecte de données sur le sans-abrisme dans six villes européennes (Budapest, Dublin, Marseille, Oslo, Ostrava, et La Haye)³ en utilisant les variables standard clés de l'étude MPHASIS comme point de départ (voir méthodologie plus bas). En tant qu'utilisateur et collecteur des données, la FEANTSA désire contribuer aux débats européens sur la mesure du sans-abrisme. De façon plus spécifique, nous espérons que cette étude de cas pourra :

- **Comblent les lacunes en termes de connaissance:** A la suite des conclusions du projet MPHASIS en 2009, aucune initiative n'a été prise par la Commission européenne ou Eurostat afin de tester les recommandations du projet.

¹ <http://www.trp.dundee.ac.uk/research/mphasis/>

² Voir les recommandations complètes à l'Annexe I

³ Sur base des pays représentés dans le groupe de travail sur la collecte de données

- **Soutenir les membres de la FEANTSA**, en particulier les organisations qui essaient de mettre en œuvre les variables clés MPHASIS dans leurs systèmes ou enquêtes sur le sans-abrisme, afin de réfléchir au type de données sur le sans-abrisme collectées dans leurs pays.
- **Définir les obstacles à la comparabilité** des données sur le sans-abrisme dans les différents pays. Nous espérons que les conclusions de cette étude de cas contribueront à éliminer les obstacles à la collecte de données comparables sur le sans-abrisme dans l'espace européen.⁴
- **Donner quelques recommandations pour des études et actions futures** sur les méthodes afin d'améliorer la comparabilité transnationale des données sur le sans-abrisme.

Cette étude de cas ne publiera en revanche pas de statistiques sur le sans-abrisme dans les 6 villes. Il existe certaines différences basiques au niveau des données compilées pour l'étude de cas (voir la section II pour davantage d'informations), ainsi que quelques lacunes au niveau des statistiques, ce qui nous empêche de publier des tableaux comparatifs avec les statistiques sur les villes.

L'étude de cas analysera la comparabilité des *processus* (définitions variables, méthodologies, etc.) utilisés pour collecter les données, et se concentrera dès lors sur la comparabilité de la collecte de données plutôt que sur la comparabilité des données mêmes, avec un accent spécifique sur les variables clés MPHASIS sur le sans-abrisme.

Le groupe de travail sur la collecte de données considère qu'il s'agit là d'une première étape essentielle pour le développement d'un système de suivi européen sur le sans-abrisme. Après cette étude de cas, il pourrait y avoir une initiative de suivi pour aborder les questions qui auront émergé de cet exercice.

Ce rapport est structuré en quatre sections. Une section introductive explique le contexte, les objectifs et la méthodologie de l'étude de cas. Une deuxième section décrit les principaux résultats de la collecte de données, à savoir les données disponibles dans les 6 villes et les problèmes rencontrés dans la collecte de données suivant la méthodologie convenue. Une troisième section analyse la comparabilité des données sur la base des variables clés MPHASIS, analysant notamment la disponibilité des données, les définitions variables utilisées, et la comparabilité des variables. Enfin, une dernière section élaborera des recommandations pour les prochaines étapes en vue de développer la mesure du sans-abrisme au niveau de l'UE.

iii. Méthodologie

Après avoir discuté des différences cruciales au niveau de la collecte de données sur les sans-abri à travers les différents pays – notamment en matière de définitions, de variables et de disponibilité de données – la groupe a convenu des trois éléments méthodologiques suivants pour l'étude de cas.

Définition du sans-abrisme

Pour la définition du sans-abrisme, le groupe a décidé d'utiliser la typologie ETHOS de l'exclusion liée au logement comme référence, et notamment les catégories ETHOS 2.1 et 3.1 comme point de départ de cette étude de cas pour les raisons suivantes :

1. Disponibilité des données – il y a moins de lacunes pour les catégories ETHOS 2.1/3.1 que pour les autres catégories étant donné que les données proviennent de services spécifiques d'aide aux personnes sans domicile ;
2. Comparabilité institutionnelle – La définition de « Hébergement d'urgence » (2.1) et de « Foyer d'hébergement d'insertion » (3.1) est plus harmonisée que les situations de vie d'autres catégories ETHOS, et représente dès lors un bon point de départ.

⁴ Les conclusions tirées peuvent être utiles pour la comparabilité européenne, mais peuvent également servir pour améliorer la comparabilité des données au sein d'un pays (où des organisations dans différentes villes et régions collectent des données sur les sans-abri de façons différentes).

Comparabilité de la collecte de données sur le sans-abrisme dans l'espace européen – Une étude de cas de six villes européennes – Avril 2011

Tableau 1. ETHOS – Typologie européenne de l'exclusion liée au logement

Catégorie opérationnelle		Situation de vie		Définition générique
SANS ABRRI	1	Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
	2	Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
SANS LOGEMENT	3	Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion Logement provisoire	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
			3.2 Hébergement de transition avec accompagnement	
			3.3 Hébergement pour femmes	
	4	Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
5	Personnes en hébergement pour immigrants	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants	
		5.2 Hébergement pour travailleurs migrants		
		6.1 Institutions pénales		
6	Personnes sortant d'institutions	6.2 Institutions médicales (*)	Pas de logement disponible avant la libération Reste plus longtemps que prévu par manque de logement	
		6.3 Institutions pour enfants/homes	Pas de logement identifié (p.ex. au 18e anniversaire)	
		7.1 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme (en raison d'absence de chez-soi)	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées 7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)
LOGEMENT PRECAIRE	8	Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement Occupation d'une habitation sans bail légal Occupation illégale d'un logement Occupation d'un terrain sans droit légal
			8.2 Sans bail de (sous-) location	
			8.3 Occupation illégale d'un terrain	
9	Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels	
		9.2 Avis de saisie (propriétaire)	Quand le prêteur possède un avis légal de saisie	
10	Personnes menacées de violence domestique Personnes menacées de violence domestique	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques	
LOGEMENT INADEQUAT	11	Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles	11.1 Mobile homes	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel Abri, baraquement ou cabane de fortune Baraque ou cabane de structure semi permanente
			11.2 Construction non conventionnelle	
			11.3 Habitat provisoire	
12	Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction	
13	Personnes vivant dans des conditions de surpeuplement extrême	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables	

(*) Inclut les centres de désintoxication, les hôpitaux psychiatriques, etc.

Variables sur le sans-abrisme

Les variables clés 2009 de MPHASIS sur le sans-abrisme ont été utilisées comme base pour l'évaluation de la situation.⁵ L'objectif de ces variables clés est de permettre l'agrégation des données nationales/locales dans d'autres catégories européennes, ce qui permet de faciliter la comparaison des données. Elles doivent être consensuelles et génériques tout en permettant des différences nationales.

Tableau 2. Variables clés standard de MPHASIS sur le sans-abrisme

Variable	
Caractéristiques démographiques : Age et sexe	
1. Age	Date de naissance
2. Sexe	Homme/Femme
Nationalité	
3a. Nationalité (pays de citoyenneté)	Résident Non-résident (résident d'un autre État membre de l'UE; résident d'un État non membre de l'UE)
3b. Pays de citoyenneté	Né dans le pays Né à l'étranger (État membre ou Etat non membre de l'UE)
Ménage/Caractéristiques familiales	
4. Structure du ménage/ Situation de vie	-Ménage d'une personne -Ménage composé de plusieurs personnes -Parent seul vivant avec un/des enfant(s) de moins de 25 ans -Couple vivant sans enfant âgé de moins de 25 ans -Couple vivant avec des enfants de moins de 25 ans -Autre type de ménage
Caractéristiques du logement	
5. Hébergement précédent (la nuit précédant l'entrée dans le service) et situation actuelle d'hébergement (à la date du comptage)	-Personne vivant dans la rue (espace public ou externe) -En hébergement d'urgence (hébergements d'urgence) -En foyer d'hébergement pour personnes sans domicile (foyer d'hébergement d'insertion, logement provisoire, hébergement de transition avec accompagnement) -En foyer d'hébergement pour violence domestique -En institutions (hôpital, prison, institution pour enfants) -Dans des structures non conventionnelles à cause du manque de logements (mobile homes, construction non conventionnelle, habitat provisoire) -En hébergement avec des proches (à cause du sans-abrisme) -Sans domicile et vivant dans d'autres types d'hébergement -Pas sans domicile
6. Durée de la situation (actuelle) de sans-abrisme	Moins de 2 mois ; de 2 à 6 mois ; de 6 mois à 1 an ; de 1 an à 2 ans ; de 2 ans à 5 ans ; plus de 5 ans
7. Raisons de la dernière période de sans-abrisme comme définie(s) par la personne sans domicile Plusieurs réponses possibles	-Action du propriétaire (expulsion)/Saisie d'hypothèque -Fin de contrat/logement indigne/manque de logement -Rupture relationnelle/conflit familial/décès -Perte d'emploi/sans emploi -Violence -Raison personnelle (besoins d'accompagnement/addiction/santé) -Raison financière (dette) -Sortie d'une institution ou de l'armée -Immigration -Force majeure (incendie, inondation, etc.) -Autres raisons

Source : Busch-Geertsema et Edgar (2009)

⁵ Les variables non-clés recommandées de MPHASIS représentent également un excellent cadre et sont essentielles pour collecter des informations sur les besoins des usagers en termes d'accompagnement (voir Annexe II). Toutefois, étant donnée la portée limitée de cette étude de cas, nous avons décidé de nous concentrer uniquement sur les variables clés.

La faisabilité de l'utilisation des variables clés proposées pour la collecte de données européennes a été testée durant le projet MPHASIS (Busch-Geertsema, 2009), et ces variables s'inscrivent dans la lignée des variables sociales clés d'Eurostat d'âge, de sexe, de nationalité, de pays de citoyenneté et de composition du ménage (Eurostat, 2007).

Cette étude de cas analyse les sept variables MPHASIS reprises dans le Tableau 2. Toutefois, pour la variable n° 5 (hébergement d'urgence précédent et hébergement actuel), le groupe s'est concentré sur l'« hébergement précédent » uniquement parce que l'« hébergement actuel » était déterminé par le choix des catégories ETHOS 2.1 (Hébergement d'urgence) et 3.1 (Foyer d'hébergement d'insertion) en tant que population cible de cette étude de cas.

Niveau géographique des données : local

Le groupe s'est concentré sur les données du niveau local (plutôt que régional ou national) en raison de la disponibilité des données : nombre de villes en Europe collectent des données sur le sans-abrisme afin de définir les besoins émergents en termes de services sociaux locaux, alors que seuls quelques gouvernements nationaux suivent et mesurent le sans-abrisme de façon systématique (même si de plus en plus de systèmes nationaux de collecte de données sur le sans-abrisme sont actuellement développés, conformément aux recommandations du projet MPHASIS).

Par conséquent, l'utilisation des données locales n'était pas une décision méthodologique, mais plutôt une décision basée sur la situation actuelle et la réalité de la collecte de données dans de nombreux États membres, à laquelle le groupe a dû s'adapter.

En utilisant des données collectées dans des contextes locaux très différents, cette étude devra probablement faire face à davantage d'obstacles à la comparabilité que si l'étude de cas s'était basée sur des contextes nationaux, mais nous espérons que cela permettra de mieux refléter les différences qui existent entre les différents pays.

Les six villes (avec des populations allant de 0,32 million à 1,86 million d'habitants) ont été sélectionnées par les membres du groupe de travail de la FEANTSA sur la collecte de données en fonction principalement de la disponibilité des données. Les villes sont de tailles différentes (certaines sont des capitales alors que d'autres non), et sont situées dans différentes parties de l'Europe (nord, sud, est et ouest), représentant ainsi les différentes cultures et approches de mesure du sans-abrisme.

Alors que Dublin a le devoir statutaire de développer des plans d'action locaux de lutte contre le sans-abrisme (comme toutes les collectivités locales irlandaises depuis juillet 2009) et que La Haye, Marseille, et Oslo travaillent dans le cadre de stratégies nationales de lutte contre le sans-abrisme, Budapest et Ostrava tendent à travailler indépendamment des collectivités nationales sur le sans-abrisme.

Sur cette base méthodologique, les membres du groupe de travail de la FEANTSA ont, entre juillet et septembre 2010, fait l'inventaire des données existantes sur le sans-abrisme dans les six villes (voir la section II pour les résultats), et se sont réunis à deux reprises en octobre 2010 et en février 2011 pour discuter et comparer les systèmes de collecte de données.

II. État de la situation

i. Disponibilité des données

Cette section vise à donner un panorama des données rassemblées par le groupe de travail de la FEANTSA entre juillet et septembre 2010.

Tableau 3. Aperçu de la disponibilité des données dans les six villes

Ville	ETHOS	Année	Période	Méthodologie	Source	Variables MPHASIS
Budapest (HU)	2.1/3.1	2009	1 nuit	Enquête (questionnaire envoyé à des personnes)	Groupe du 3 février (group d'experts sur les services d'aide aux sans-abri)	1, 2, 4, 5, 6, 7
Dublin (IE)	1 – 4	2008	1 semaine	Enquête (questionnaire envoyé à des personnes)	Homeless Agency (organisme de coordination nationale)	1, 2, 3a/b, 4, 5, 6
Marseille (FR)	2.1/ 3.1	2009	6 mois	Entretiens téléphoniques	Ligne nationale d'appel d'urgence 115 de la FNARS (fédération nationale des associations d'accueil)	1, 2, 3a, 4, 5, 6, 7
Oslo (NO)	2.1/3.1	2008	1 semaine	Enquête (questionnaire envoyé à des services)	Enquête nationale	1, 2, 3b, 4, 6, 7
Ostrava (CZ)	2.1/3.1	2010	1 nuit	Système d'enregistrement des clients	S.A.D. (fédération nationale des centres d'hébergement)	1, 2, 3a, 4, 5, 6, 7
The Hague (NL)	2.1	2008	1 an	Système d'enregistrement des clients	Federatie Opvang (fédération nationale des centres d'hébergement)	1, 2, 3a, 3b

Budapest (Hongrie) : Les données sont collectées à Budapest depuis 1999 via une enquête d'une nuit (le 3 février de chaque année) réalisée par le « groupe de travail du 3 février », un groupe de volontaires dirigé par Péter Györi de la Fondation Shelter. Les prestataires de services participent à l'enquête de façon volontaire, les questionnaires sont soit complétés par les personnes sans domicile mêmes, soit avec l'aide d'un des employés du centre, qui pose les questions et écrit les réponses. L'analyse des données est réalisée et publiée par le groupe de travail du 3 février. L'enquête annuelle est maintenant réalisée dans 16 villes en Hongrie.

Dublin (Irlande) : Une évaluation périodique du sans-abrisme est réalisée tous les trois ans afin de déterminer le nombre de personnes sans domicile (sur une semaine) à Dublin. Des enquêtes ont été réalisées en 1999, 2002, 2005 et en 2008. Les données utilisées pour l'étude de cas proviennent de l'enquête de 2008 qui se concentre sur une large gamme de situations de vie (personnes dormant dans la rue, en centre d'hébergement, en hébergement d'urgence privé, en hébergement de transition, etc.)

Marseille (France) : Les données collectées à Marseille proviennent du nouveau système (introduit en juillet 2009) utilisant la ligne d'appel d'urgence 115 en France. Les données sur les profils des usagers sont collectées de façon continue, à travers des questions posées aux appelants à chaque fois qu'ils téléphonent. Les appelants sont généralement dirigés vers des centres d'hébergement ou des hébergements d'urgence, couvrant ainsi les catégories 2.1/3.1 de l'ETHOS. Toutefois, ce système ne couvre qu'une partie des services d'aide aux personnes sans domicile à Marseille étant donné que les données proviennent des services gérant la ligne d'appel d'urgence et non directement des services d'hébergement.

Les données extraites du système 115 pour cette étude de cas couvrent une période de 6 mois (01/07/09 au 31/12/09), bien qu'il soit possible de collecter des données qui couvrent une période d'une semaine ou d'une nuit.

Oslo (Norvège) : Les données pour Oslo proviennent d'une enquête nationale réalisée en 2008 parmi les prestataires de services, les services pénaux, les ONG et d'autres services qui concernent les personnes sans domicile, durant la semaine du 24 au 30 novembre 2008.

Ostrava (République tchèque) : Chaque année depuis 2009, une enquête sur le sans-abrisme est réalisée par la Sdružení Azylových Domů (S.A.D.- fédération nationale des centres d'hébergement) dans la ville d'Ostrava durant une nuit, utilisant les données du système d'enregistrement des clients de la S.A.D. Les données 2010 sur les sans-abri pour Ostrava ont été collectées dans neuf centres d'hébergement et quatre hébergements d'urgence en utilisant les variables clés MPHASIS lorsque cela s'avérait pertinent. Quatre centres d'hébergement sont réservés aux hommes, cinq autres sont réservés aux femmes avec enfants, deux hébergements d'urgence sont réservés aux hommes et les deux autres sont réservés aux femmes.

La Haye (Pays-Bas) : Dans la région de La Haye, sept organisations sont impliquées avec les personnes sans domicile. Trois de ces organisations sont membres de la fédération nationale des centres d'hébergement (Federatie Opvang) et envoient des données à la Federatie Opvang. Les données collectées pour cette étude de cas proviennent de ce système, mais pour une organisation uniquement. Pour les deux autres organisations, la fédération des centres d'hébergement n'a pas collecté de données sur la catégorie 3.1 de l'ETHOS, les données ne se limitant pas à la catégorie 3.1. En conclusion, les statistiques disponibles pour La Haye ne sont pas entièrement fiables, mais sont suffisamment bonnes pour comparer les variables clés MPHASIS à travers les six villes de l'étude de cas.

ii. Obstacles

Dans le cadre de cette évaluation de la situation, nous avons essayé de collecter des informations sur les personnes appartenant aux catégories 2.1 et 3.1 de l'ETHOS pour les six villes (tant sur le nombre des personnes sans domicile que sur leurs profils en utilisant les variables clés MPHASIS). Ces informations ont été utilisées par le groupe de travail pour comparer le processus de la collecte de données sur le sans-abrisme, les résultats étant présentés dans la section III de cette étude de cas.

Toutefois, avant d'analyser le processus utilisé pour chaque variable clé MPHASIS, nous estimons qu'il est utile de souligner certains obstacles méthodologiques auxquels le groupe a été confronté pour collecter les données durant cet exercice volontaire.

Population cible

Le groupe de travail de la FEANTSA sur la collecte de données a commencé par étudier les données locales existantes pour la catégorie 3.1 de l'ETHOS sur les personnes en foyer d'hébergement d'insertion. Toutefois, dans les cas de Dublin, Marseille et La Haye, les données collectées couvraient également dans une certaine mesure la catégorie 2.1 de l'ETHOS (personnes en hébergement d'urgence). Étant donné que des données étaient disponibles pour la catégorie 2.1 à Budapest, Ostrava et Oslo, la population cible de référence pour cette étude de cas reprend les catégories 2.1 et 3.1 de l'ETHOS.

Catégorie opérationnelle ETHOS	Situation de vie		Définition générique
2. Personnes en hébergement d'urgence	2.1	Hébergement d'urgence	Personnes sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
3. Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1	Foyer d'hébergement d'insertion	Quand l'insertion est que la durée du séjour soit courte

Pour Oslo et Dublin, les données disponibles couvraient une population cible plus large que la catégorie 3.1. Pour Dublin, il était possible de connaître le nombre de personnes appartenant aux catégories 2.1 et 3.1, mais il n'était pas possible de déterminer les caractéristiques (variables clés MPHASIS) des personnes appartenant à ces catégories uniquement, dans la mesure où l'étude *Counted In 2008* ne fournissait des données que pour *tous* les types d'hébergement (données agrégées pour les personnes dormant à la rue, les personnes en centre d'hébergement, en hébergement d'urgence privé, en hébergement de transition, etc.). Pour Oslo, il était possible d'obtenir une décomposition des données de profils pour les catégories 2.1/3.1.

Les services d'aide aux sans-abri en tant que source de données

Comme cela a été indiqué dans l'Examen 2009 des statistiques sur le sans-abrisme en Europe (Edgar, 2009), les approches de collecte de données sur le sans-abrisme varient sensiblement d'un pays à l'autre.

Tableau 4. Résumé des principales approches adoptées pour collecter des données sur le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement

Approach	Method	Focus
Surveys (counts)	National counts	ETHOS categories 1,2(3)
	Capital city counts	homeless people
	Local authority surveys (national / regional)	Point-in-time (stock)
Registers	Municipal (client-based)	Homeless services
	Service provider	Social welfare services Profile data
	NGO (client-based)	Prevalence, flow (stock)
Census (market surveys)	Census 2011	All ETHOS categories Point-in-time (stock)
	Housing market surveys	
	Housing needs assessments	Infrequent
	Homeless surveys	

Source: Edgar (2009) p.28

Mais que ce soit à travers les systèmes d'enregistrement des clients ou à travers les enquêtes, les données sur les catégories 2.1/3.1 de l'ETHOS sont généralement basées sur des contacts avec les services d'aide aux personnes sans domicile. Même si ces services opèrent dans des contextes légaux et institutionnels complètement différents, la définition des services est assez similaire et cela n'affecte dès lors pas trop la comparabilité des statistiques.

Une chose en revanche affecte la comparabilité des statistiques dans les six villes, à savoir la couverture incomplète de *tous* les services d'aide aux personnes sans domicile dans une ville donnée.

Les données pour La Haye ne concernent qu'une partie de la population cible, étant donné que les données ne proviennent que d'une organisation sur les sept qui travaillent avec les personnes sans domicile à La Haye.

La méthodologie pour Marseille n'étant basée ni sur des enquêtes ni sur des systèmes d'enregistrement des clients mais bien sur une ligne d'appel d'urgence (115), cela signifie que seule une partie des services d'aide aux personnes sans domicile de la ville sera couverte.

Même dans les villes où les données sont complètes, nous ne pouvons être sûrs d'avoir des statistiques précises. Par exemple, certains usagers sont comptés plusieurs fois, ou il est possible que certains

dossiers d'usagers ne sont pas encore supprimés dans un système alors que ces usagers ont quitté le service en question.

Un autre problème lié aux statistiques basées sur les services d'aide aux sans-abri concerne le paradoxe des services qui veut qu'au plus une ville fournit de services, au plus grande sera la population appartenant aux catégories 2.1/3.1 de l'ETHOS. Ceci dit, étant donné que les gouvernements développent et renforcent leurs systèmes de suivi du sans-abrisme, ce problème ne devrait bientôt plus se poser.

Année et période de la collecte de données

Des données sur le sans-abrisme sont disponibles dans les six villes, mais ces données n'ont pas forcément été collectées la même année. Le groupe de travail désirait trouver des données pour l'année 2009. Toutefois, les villes collectent les données de façons différentes et à différents intervalles (parfois tous les ans, parfois à de plus grands intervalles, et parfois de façon continue). En outre, le choix de l'année a également été déterminé par la disponibilité des données sur les variables clés MPHASIS (utilisées dans certains cas pour la première fois en 2010). Ainsi, les données collectées pour cette étude de cas s'étendent sur trois années : 2008, 2009 et 2010.

Lors de la collecte de données sur le sans-abrisme, il importe de spécifier la mesure du sans-abrisme : le nombre de personnes sans domicile à un moment donné, le flux ou la prévalence. Cela est d'autant plus important lorsque l'on envisage une comparabilité transnationale des données. Les tableaux 3 (plus haut) et 5 (plus bas) démontrent clairement que certaines données sont des données de prévalence (sur un an, six mois ou une semaine) alors que d'autres données concernent un point dans le temps (une nuit), ce qui limite considérablement la comparabilité des statistiques sur le sans-abrisme dans les six villes. Avec le système utilisé par la Federatie Opvang à La Haye, il serait impossible de collecter des données pour une seule nuit.

Le groupe de travail a souligné l'importance du choix de la *période de l'année* pour la collecte de données étant donné que, dans la plupart des pays, les différences sont très marquées entre l'hiver et l'été par exemple. Pour cette raison, la FNARS (la fédération française des centres d'hébergement) organise trois études par an à différentes périodes afin de comparer les tendances du sans-abrisme entre les différentes saisons.

Tableau 5. Différences au niveau des périodes et des années des données 2.1/3.1 de l'ETHOS dans cinq des six villes

Ville	Population totale	Population des catégories 2.1/3.1 de l'ETHOS	Période	Année
Budapest	1.86 million	2219	1 nuit	2009
Dublin	1.18 million	617	1 semaine	2008
Marseille	0.85 million	3 577	6 mois	2009
Oslo	0.6 million	470	1 semaine	2008
Ostrava	0.32 million	273	1 nuit	2010

Ces différents problèmes illustrent également la raison pour laquelle cette étude de cas ne publie pas de tableaux avec données transnationales. Cependant, ces problèmes n'ont pas empêché le groupe de travail d'analyser les processus (définitions variables, problèmes, obstacles) utilisés pour collecter les données ainsi que la comparabilité entre les différents ensembles de données, ce qui est le thème principal de cette étude de cas et qui est décrit en détail dans la prochaine section.

III. Comparabilité des variables clés de MPHASIS

Le groupe de travail de la FEANTSA sur la collecte de données promeut l'utilisation de la série de variables clés recommandée par le rapport MPHASIS, et désire ainsi mettre en exergue certaines questions qui ont été soulevées durant ses discussions et, sur cette base, élaborer des recommandations pour faciliter l'intégration des variables dans des enquêtes ou des systèmes d'enregistrement des clients sans domicile.

Cette section débutera par un aperçu des données collectées dans les six villes, et analysera ensuite brièvement chacune des sept variables, analysant notamment la disponibilité des données, les définitions des variables utilisées et les problèmes en termes de comparabilité. Les résultats de l'enquête 2009 de MPHASIS sur les variables clés ainsi que sur les variables sociales d'Eurostat seront pris en considération pour l'étude individuelle de chaque variable (voir les encadrés rouges et orange).

Les données sur les profils collectées dans les six villes de cette étude de cas sont généralement conformes avec les variables clés MPHASIS, même si seules les variables démographiques basiques sur l'âge et le sexe sont disponibles dans les six villes. Les données sur la structure du ménage et la durée de sans-abrisme sont disponibles dans cinq villes, alors que les variables clés sur la nationalité, la situation de logement précédente et les raisons de la dernière période de sans-abrisme sont utilisées dans quatre villes seulement. Pour finir, seules trois villes utilisent les variables clés sur le pays de citoyenneté.

Tableau 6. Variables clés de MPHASIS utilisées dans les six villes

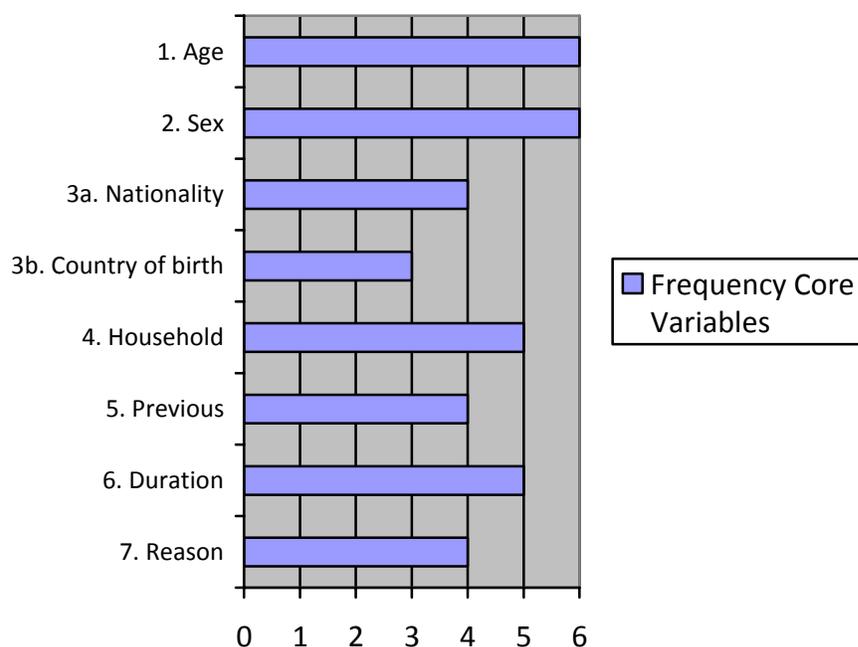


Tableau 7. Variables clés de MPHASIS utilisées par ville

Ville	Age	Sexe	Nat.	Pays de citoyenneté	Ménage	Situation précédente de logement	Durée	Raisons
Budapest	X	X			X	X	X	X
Dublin	X	X	X	X	X	X	X	
Marseille	X	X	X		X	X	X	X
Oslo	X	X		X	X		X	X
Ostrava	X	X	X		X	X	X	X
La Haye	X	X	X	X				

i. Age

Age – Enquête MPHASIS: Des informations sur l'âge sont incluses dans tous les systèmes d'enregistrement des clients de l'enquête, mais dans certains cas (20 %), un âge (en années complètes) est donné au lieu de la date de naissance (comme proposé par MPHASIS et réalisé dans 80% des systèmes couverts). Le groupe de travail d'Eurostat sur les variables sociales clés (2007: 23) recommande le reporting de l'âge en années complètes, ce qui ne pose pas problème lorsque l'année de naissance est donnée. L'année de naissance présente l'avantage de pouvoir calculer l'âge actuel sur cette base à différents moments.

Age – Recommandation Eurostat : L'âge en années complètes est l'âge exprimé lorsque le nombre d'anniversaires a dépassé la date de référence, à savoir l'âge du dernier anniversaire. L'âge est un paramètre basique dans l'analyse des données étant donné que les différences entre les groupes de population sont importantes pour développer des politiques et programmes publics européens et nationaux. Par ailleurs, les informations existantes sur la situation de certains groupes d'âge (les personnes âgées ou les jeunes) ont des implications importantes pour les politiques et programmes qui visent ces catégories de la population.

Disponibilité : Des données sur la variable clé de l'âge ont été utilisées dans les six villes.

Définitions : Des définitions similaires sont utilisées pour cette variable dans toutes les villes, même s'il existe quelques différences (voir Tableau 8 ci-dessous). A Dublin, Marseille et Budapest, les personnes doivent donner leur date de naissance complète. A La Haye uniquement, seuls le mois et l'année sont demandés (et non le jour), et à Oslo et Ostrava, seule l'année de naissance est demandée. Certains membres du groupe de travail ont affirmé que pour des raisons de vie privée, il est peut-être plus opportun de collecter uniquement l'année de naissance (et pas le jour ni le mois). D'autres membres du groupe ont marqué leur accord, mais ont également souligné le fait que la date de naissance complète était nécessaire dans la plupart des cas afin de développer des identificateurs uniques (c'est le cas à Dublin où la date de naissance est demandée pour éviter les doublons). De façon générale, le groupe convient qu'il devrait y avoir une méthode standard d'enregistrement de l'âge, et qu'il faudrait demander l'âge et non la date ou l'année de naissance (conformément à la recommandation MPHASIS).

Tableau 8. Définitions de la variable clé de l'AGE dans les six villes

Ville	Définition
Budapest	Date de naissance
Dublin	Date de naissance
Marseille	Date de naissance
Oslo	Année de naissance
Ostrava	Année de naissance
La Haye	Mois et année de naissance

Tableau 9. Groupes d'âge dans les six villes

Ville	Groupes d'âge
Budapest	<19, 20-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70<
Dublin	18-20, 21-25, 26-29, 30-34, 35-39, 40-44, 45-49, 50-54, 55-59, 60-64, 65<
Marseille	< 18, 18-24, 25 -39, 40-59, 60 <
Oslo	<24, 25-34, 35-44, 45-54, 55-64,65<
Ostrava	<20, 20-35, 35-50, 50<
La Haye	<17, 18-24, 25-30, 31-40, 41-50, 51-64, 65<

Comparabilité : Concernant le groupement des données dans différentes catégories d'âge (voir Tableau 9), cela est différent pour chacune des six villes, selon les besoins locaux en termes de politiques (vie familiale, besoins en termes de logement, services d'aide à l'enfance, standards, législation, définitions légales des adultes/enfants, etc.). Par exemple, le choix d'inclure une catégorie de 60-70 ans dans les données de Budapest est une décision réfléchie pour mettre en exergue la proportion élevée de personnes âgées sans domicile à Budapest. Aux Pays-Bas, il existe des catégories d'âge standard utilisées par la plupart des organisations, mais il est possible de créer des groupes d'âge différents à partir des données de la Fédération des centres d'hébergement.

Le groupe de travail a souligné les différents jours de référence utilisés pour le calcul de l'âge. A La Haye et Oslo, l'âge est calculé à partir du premier jour de l'année de la collecte de données. A Marseille, c'est le dernier jour de l'année qui est pris en considération. Dans le cas de Dublin, les groupes d'âge sont calculés en utilisant l'enquête *Counted In* comme référence.

Une observation a été faite concernant l'interprétation des données à Marseille. Les données concernant les personnes de moins de 18 ans utilisent des personnes et non des ménages comme unité. Toutefois, les jeunes enregistrés dans les données locales pour Marseille font pratiquement toujours partie de familles sans domicile.

En termes de couverture de la plus jeune partie de la population, il convient également de noter que le premier groupe d'âge des données de Dublin n'analyse pas les personnes de moins de 18 ans étant donné que les groupes d'âge se basent sur l'enquête *Counted In* qui est une enquête sur les adultes sans domicile. Le premier groupe dans les données d'Oslo (<24) ne prend pas non plus les jeunes de moins de 18 ans en considération. Le groupe a estimé qu'il importait de recommander l'utilisation d'un premier groupe d'âge dans les enquêtes et les registres qui souligne les différences entre les adultes sans domicile et les jeunes sans domicile (au niveau de la législation et de l'accès aux aides et services).

Les différences significatives au niveau des catégories d'âge compliquent la comparabilité des données collectées dans cette étude de cas. Toutefois, étant donné que les définitions de la variable clé dans les six villes englobent au minimum l'année de naissance, les données disponibles pourraient s'intégrer dans différents groupes d'âge dans le cadre par exemple d'une enquête statistique européenne sur le sans-abrisme. Selon le rapport Eurostat, « il n'existe aucun groupe d'âge standard valide pour toutes les enquêtes, dans la mesure où chaque enquête pourrait s'intéresser à différents groupes d'âge. L'âge en année complète pourrait être groupé selon les besoins de chaque enquête en termes d'analyse statistique. ». Dans les enquêtes sociales européennes, différents groupes d'âge ont été utilisés pour différentes fins et analyses.

ii. Sexe

Sexe – Enquête MPHASIS : Des informations sur le sexe biologique de la personne sont incluses dans tous les systèmes d'enregistrement des clients et les catégories hommes/femmes sont identiques partout. A la suite des recommandations de l'OMS mentionnées dans le rapport Eurostat, et des conseils supplémentaires d'Eurostat sur cette variable (2007: 23) il a été conclu que cette variable devrait être appelée « sexe » plutôt que « genre ».

Sexe – Recommandation Eurostat : Cette variable clé fait référence au sexe biologique de la personne et est une variable standard dans les enquêtes et les données administratives. Selon l'OMS, « sexe » fait référence aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui définissent les hommes et les femmes alors que « genre » fait référence à des rôles, activités et comportements construits socialement qu'une société donnée considère appropriés pour les hommes et les femmes. A la suite de cette description, l'OMS considère que les termes « hommes » et « femmes » sont des catégories de sexe, alors que les termes « masculin » et « féminin » sont des catégories de genre. L'importance de cette variable émane de la nécessité d'obtenir des informations adéquates sur la situation des femmes et des hommes dans tous les domaines politiques. En étudiant les différences et les inégalités entre les sexes, il est possible de les comprendre, et sur cette base, d'élaborer des projets et des politiques dans toutes les sphères de la société. Ainsi, l'importance de la variable « sexe » qui est classée avec d'autres caractéristiques de la population sert de base pour évaluer les progrès en vue de l'élimination complète des stéréotypes basés sur le sexe.

Disponibilité : Des données sur la variable clé « sexe » étaient disponibles dans les six villes.

Définitions : Cette variable est intitulée « sexe » dans toutes les villes hormis Dublin qui préfère utiliser « genre ». En règle générale, les personnes interrogées doivent répondre à une question générale avec deux options : Homme ou Femme. Cependant, à Budapest, aucune question n'est directement posée à la personne. De fait, la personne doit remplir un questionnaire qui contient deux options.

Tableau 10. Définition de la variable clé SEXE dans les six villes

Ville	Définition
Budapest	Homme/Femme
Dublin	Genre
Marseille	Sexe
Oslo	Homme/Femme
Ostrava	Sexe (Homme/Femme)
La Haye	Homme/Femme

Comparabilité : La comparabilité des données était dans l'ensemble assez facile, et le groupe n'a aucun problème à soulever. La variable est considérée comme plus intéressante lorsque qu'elle est étudiée avec d'autres variables afin de mieux expliquer les différences de tendances entre les femmes et les hommes.

iii. Nationalité et Pays de citoyenneté

Nationalité – Enquête MPHASIS : La nationalité (pays de citoyenneté) des clients sans domicile est enregistrée dans 80% de tous les systèmes d'enregistrement des clients couverts par l'enquête, mais dans certains pays, les catégories ne différencient que les résidents nationaux des résidents étrangers alors que d'autres distinguent des sous-catégories pour les résidents étrangers (venant des États membres ou non, dans certains cas le statut légal de résidence est également enregistré). Un codage qui ne différencie que les résidents nationaux des résidents étrangers avec deux sous-catégories pour les résidents étrangers (« résidents d'autres États membres » et « résidents d'États non membres ») serait conforme avec les recommandations Eurostat (2007: 24) et est par conséquent recommandé.

Pays de citoyenneté – enquête MPHASIS : Le pays de citoyenneté est enregistré dans plus de la moitié des systèmes d'enregistrement des clients de l'enquête (12 sur 20). Quelques pays utilisent la « langue maternelle » ou « l'ethnicité » comme indicateurs pour les migrants, mais il s'agit d'une minorité de cas. Eurostat (2007: 24) recommande l'inclusion du pays de citoyenneté en tant que variable clé dans les statistiques sociales et la distinction entre les autochtones et les allochtones (et parmi les allochtones ceux qui viennent d'autres États membres et ceux qui sont nés dans des pays non membres de l'UE). Il est important d'étudier la section des migrants sans domicile et la recommandation est d'inclure cette variable dans les systèmes d'enregistrement des clients qui ne l'utilisent pas pour le moment et d'utiliser les catégories proposées par Eurostat.

Pays de citoyenneté au moment de la collecte de données – recommandation Eurostat : La citoyenneté est définie comme étant le lien juridique particulier entre un individu et son État, acquis par naissance ou naturalisation, que ce soit par déclaration, option, mariage ou autre moyen conformément à la législation nationale. L'information recherchée est le pays actuel de citoyenneté de la personne concernée.

Le codage recommandé est le suivant :

1. Résidents nationaux
2. Résidents étrangers
 - Résidents d'autres États membres
 - Résidents d'États non membres

Pays de citoyenneté – Recommandation Eurostat : Le pays de citoyenneté est le pays dans lequel une personne est née, à savoir le pays de résidence habituelle de la mère au moment de la naissance. Le codage recommandé est le suivant :

1. Autochtones
2. Allochtones
 - Nés dans un autre État membre
 - Nés dans un État non membre

Disponibilité : La « nationalité » en tant que variable clé est utilisée dans quatre villes, mais pas à Budapest ni à Oslo. À Ostrava, cette variable est utilisée, mais les informations ne sont collectées que sur les résidents nationaux (on demande si les personnes sont Tchèques ou Slovaques) et non sur les résidents étrangers. À Budapest, la nationalité n'est pas utilisée dans l'enquête du 3 février, mais des données sur l'origine ethnique sont collectées (ces données sont surtout pertinentes par rapport aux Roms sans domicile), et des données sur le pays de citoyenneté sont présentes dans le système d'information de BMSKZI sur les personnes sans domicile.

La variable « pays de citoyenneté » est utilisée dans trois villes, mais pas à Budapest, ni à Marseille ou Ostrava. Toutefois, cette variable sera introduite dans le SIAO (système intégré d'accueil et d'Orientation) du gouvernement français.

Les variables de nationalité et de pays de citoyenneté sont très importantes dans la plupart des villes, mais ne sont pas très pertinentes à Budapest et Ostrava dans la mesure où ces deux villes comptent trop peu

de migrants sans domicile pour qu'il s'agisse d'une question importante. À Budapest, le pourcentage d'étrangers ou de personnes ne possédant pas la citoyenneté hongroise est très faible. À Ostrava, le pays de citoyenneté n'est pas utilisé dans les services d'aide aux personnes sans domicile enquêtés pour la simple et bonne raison que très peu d'étrangers utilisent ces services. En outre, la variable de la nationalité est un sujet sensible à Ostrava et ne peut être collectée qu'avec la permission de l'utilisateur.

À Dublin et La Haye en revanche, le pays de citoyenneté est considéré comme une variable importante. Dans le cas de La Haye (et le reste des Pays-Bas), la nationalité n'est pas suffisante et le pays de citoyenneté est considéré comme une variable complémentaire. Le pays de citoyenneté est important dans le contexte néerlandais où nombre de personnes possèdent une double nationalité (néerlandaise et turque par exemple). Par ailleurs, les données pour La Haye démontrent clairement les différences entre les données de profil sur la nationalité et sur le pays de citoyenneté.

En Irlande, le pays de citoyenneté peut être important pour démontrer qu'il y a eu un changement au niveau du statut juridique d'une personne (lorsque qu'on le compare avec la réponse à la question de la nationalité).

De façon globale, il existe un accord général selon lequel les deux variables sont essentielles pour le développement de politiques futures, surtout par rapport à la migration et au sans-abrisme, pour comprendre combien de migrants utilisent les centres d'hébergement et les refuges et pour comprendre leurs droits.

Définitions : Les variables de nationalité et de pays de citoyenneté sont interprétées dans le rapport Eurostat comme ayant la même signification, et sont utilisées de façon interchangeable dans les villes de l'étude de cas dans lesquelles ces variables sont utilisées. Toutefois, en Hongrie, il apparaît que les termes de nationalité et de pays de citoyenneté sont des concepts différents – il y a de nombreux Hongrois ethniques en Europe qui ont la nationalité hongroise mais la citoyenneté roumaine/serbe/slovaque étant donné qu'ils font partie de minorités ethniques vivant dans d'autres pays voisins. Cette distinction pourrait également s'avérer problématique dans des pays comme le Royaume-Uni et l'Espagne (avoir la nationalité catalane mais la citoyenneté espagnole ou la nationalité écossaise mais la citoyenneté britannique).

Concernant les sous-catégories des résidents étrangers recommandées par Eurostat/MPHASIS (UE et non UE) pour les deux variables, la plupart des villes qui utilisent la variable utilisent ces sous-catégories. Cependant, étant donné que ces variables sont moins pertinentes dans le contexte culturel tchèque, la variable de nationalité utilisée à Ostrava ne distingue que les Tchèques des Slovaques et ne prend pas en considération les résidents étrangers.

Tableau 11. Définition de la variable clé NATIONALITÉ dans les six villes

Ville	Définition
Budapest	Pas demandée (mais le « pays de citoyenneté » est demandé)
Dublin	Citoyenneté (citoyen irlandais, citoyen européen, citoyen d'un pays n'appartenant pas à l'UE) ?
Marseille	Résident national ou étranger
Oslo	Pas demandée
Ostrava	Pas demandée (mais le « pays de citoyenneté » est demandé) + pas demandée aux résidents étrangers
La Haye	Résident, État membre, État non membre

Tableau 12. Définition de la variable clé PAYS DE NAISSANCE dans les six villes

Ville	Définition
Budapest	Pas demandée
Dublin	-Si pas l'Irlande, quel pays d'origine ? -Si d'un pays non membre de l'UE, veuillez indiquer la base de résidence en Irlande (permis de séjour, statut de réfugié, autre) ?
Marseille	Pas demandée dans le système de la ligne téléphonique 115, mais collectée dans le nouveau système SIAO
Oslo	Lieu de naissance
Ostrava	Pas demandée
La Haye	Autochtone, État membre, État non membre

Comparabilité : En règle générale, les concepts de « nationalité » et de « citoyenneté » sont utilisés dans des questions pour la variable de nationalité lorsque cette variable est utilisée, et ont la même signification (comme indiqué dans le rapport Eurostat). Toutefois, il est clair qu'il existe quelques différences d'interprétation des termes « nationalité » et « pays de citoyenneté », surtout dans les deux villes d'Europe de l'Est de cette étude de cas. La nationalité est interprétée comme une référence au contexte culturel de l'individu, alors que la citoyenneté fait référence au pays « hôte » (avoir la nationalité hongroise et la citoyenneté serbe). Cette variable devrait dès lors être clarifiée si on désire l'utiliser pour une enquête statistique européenne sur le sans-abrisme, dans la mesure où il apparaît que la variable recommandée par Eurostat ne prend pas en compte ces différences.

Les questions pour la variable « pays de naissance » sont posées de différentes façons (« lieu de naissance » à Oslo, « pays d'origine » à Dublin) et pourraient dès lors être interprétées différemment et subjectivement. À La Haye, le pays de citoyenneté est demandé, ainsi que le pays de naissance de l'utilisateur et de ses parents, et les données disponibles pour cette étude de cas ont été intégrées dans les catégories MPHASIS. La définition d'Eurostat pour cette variable est très claire : Le « pays de naissance » est le pays dans lequel est née une personne, à savoir le pays de résidence habituelle de la mère au moment de la naissance. Nous recommandons par conséquent l'utilisation de cette définition comme ligne directrice pour cette variable (qui est également conforme aux recommandations de MPHASIS pour cette variable).

Des questions ont été soulevées par rapport à la qualité des données sur les résidents étrangers – sur la base de leur expérience, les membres du groupe de travail sur la collecte de données ont affirmé que certains usagers sans domicile confrontés à une liste de nationalités non européennes (et qui ne désirent pas divulguer leur vraie nationalité) pourraient cocher la première nationalité de la liste (par exemple l'Azerbaïdjan) biaisant ainsi les statistiques.

iv. Composition du ménage/situation de vie

Composition du ménage – enquête MPHASIS : Trois quarts des systèmes d'enregistrement des clients couverts par l'enquête (15 of 20) enregistrent la composition de ménage de leurs clients, bien que seuls 6 sur 20 utilisent les mêmes catégories que celles proposées pour cette variable clé. Dans certains cas, les catégories existantes peuvent facilement être regroupées et certains systèmes d'enregistrement fournissent des informations supplémentaires, notamment sur les jeunes non accompagnés de moins de 18 ans ou sur les parents qui ont des enfants mais qui ne vivent pas avec eux. Dans certains systèmes d'enregistrement, il est mentionné si une femme est enceinte. Dans d'autres, les détails de chaque membre du ménage sont enregistrés de sorte qu'il est possible de déduire la composition du ménage des personnes hébergées ensemble.

Après avoir analysé la définition proposée par Eurostat, l'équipe MPHASIS a estimé qu'il était nécessaire de définir une limite d'âge pour les « enfants » et qu'il fallait améliorer la formulation des labels recommandés par l'UE. La catégorie 2.4 était incluse dans la catégorie 2.5 qui pouvait elle-même être différenciée au niveau national. Le résultat est le codage suivant :

1. Ménages d'une personne
2. Ménages de plusieurs personnes
 - Parent seul avec enfant(s) âgé(s) de moins de 25 ans
 - Couple vivant sans enfant âgé de moins de 25 ans
 - Couple avec enfant(s) âgé(s) de moins de 25 ans
 - Autre type de ménage

Composition du ménage – Recommandations Eurostat : L'objectif de la variable clé sur la composition du ménage est de collecter des informations sur la taille et la composition du ménage privé auquel appartient le répondant, sur les relations entre les membres du ménage et sur le statut économique des membres du ménage en âge de travailler. La situation sociale d'une personne reflète en partie son ménage. Il peut être très utile d'avoir des informations sur la dynamique de la structure du ménage. [...]Le terme « couple » inclut les couples mariés, les cohabitants légaux et les couples qui vivent ensemble. Le terme « enfant » fait référence à un enfant biologique, adopté ou beau-fils ou belle-fille (quels que soient leur âge et leur statut marital) qui a une résidence habituelle dans le ménage d'au moins un de ses parents, et qui n'a pas de partenaire ou d'enfant dans le même ménage.

Eurostat recommande de différencier les ménages dans les catégories suivantes :

1. Ménages d'une personne
2. Ménages de plusieurs personnes
 - 2.1 Parent seul avec enfant(s) de moins de 25 ans
 - 2.2 Couple vivant sans enfant de moins de 25 ans
 - 2.3 Couple avec enfant(s) de moins de 25 ans
 - 2.4 Couple parent seul avec enfant(s) de moins de 25 ans et autres personnes vivant dans le ménage
 - 2.5 Autre type de ménage

Disponibilité : Cette variable clé est utilisée dans cinq villes : Budapest, Dublin, Marseille, Ostrava et Oslo. À La Haye, les services locaux n'utilisent pas cette variable, et elle n'apparaît pas dans le système d'enregistrement des clients de la Federatie Opmvang. L'introduction de plans individuels pour les personnes sans domicile en 2006 a modifié les méthodes d'enregistrement des données. Ainsi, des données sur les variables clés MPHASIS sont disponibles au niveau individuel (collecte d'informations sur les différents services utilisés par la personne), et à un niveau « plus élevé » que les prestataires locaux de services. Le plan individuel développé pour chaque usager sans domicile est souvent un document Word, qui ne peut être intégré dans le système de la Federatie Opmvang. Ce système est meilleur pour les usagers mais complique la collecte de données.

Définitions : Excepté pour les données à Marseille et Ostrava qui utilisent les catégories recommandées par MPHASIS, les définitions diffèrent en termes de questions posées et de catégories proposées. Toutefois, comme mentionné dans l'enquête MPHASIS, dans la plupart des cas, les catégories peuvent être regroupées selon les catégories recommandées (voir ci-dessus). Cela serait par exemple possible dans les cas de Dublin et Oslo (voir Tableau 13 ci-dessous).

Les catégories de Budapest, toutefois, s'éloignent significativement des catégories utilisées dans les autres villes. Cela est peut-être dû au fait que les catégories ont été proposées par les usagers mêmes, qui s'identifient plus facilement à la catégorie « colocataires dans un centre d'hébergement » qu'à la catégorie « ménages d'une personne ». Cela signifie que nombre de personnes sans domicile à Budapest apparaîtraient dans la catégorie « autre type de ménage » plutôt que dans la catégorie « ménages d'une personne ». Cette définition fait référence à la réalité des personnes sans domicile vivant en communautés, mais est également conforme à la définition de « ménages institutionnels » des recensements qui couvre les établissements communaux tels que les centres d'hébergement et les hébergements temporaires et qui permet dès lors de mieux comparer l'enquête du 3 février et les données de recensements. Ainsi, seules les personnes vivant dans des logements conventionnels peuvent être catégorisées comme des ménages d'une personne dans les statistiques de Budapest.

Un autre point a été soulevé concernant la catégorie « avec un membre de sa famille » utilisée à Budapest, à savoir le fait que cette personne est interrogée de façon complètement différente car il est très rare que des personnes vivent dans la rue avec des enfants, et il est impossible de vivre dans un service d'aide aux personnes sans domicile avec des enfants.

Certains membres du groupe de travail ont commenté la collecte de données sur les ménages sans domicile avec enfants. Dans le cas de Dublin, il serait difficile de collecter des informations sur les enfants de moins de 25 ans (selon la recommandation Eurostat et MPHASIS), dans la mesure où lorsqu'on demande aux personnes « avez-vous des personnes à charge » dans l'enquête *Counted In*, il n'y a aucune question spécifique sur l'âge des personnes à charge. En France, lorsqu'un enfant atteint 18 ans, il peut choisir son type de ménage (seul ou à plusieurs).

L'inclusion de données sur les enfants sans domicile est considérée comme importante par le groupe de travail étant donné que dans la plupart des pays, avoir 18 ou 25 ans représente une grosse différence en termes d'accompagnement proposé.

Tableau 13. Définition de la variable clé MÉNAGES dans les six villes

Ville	Composition du ménage/situation de vie
Budapest	Avec qui vivez-vous ? -Des colocataires dans le centre d'hébergement -Des amis -Je vis seul -Des membres de ma famille (époux, épouse, partenaire, parents, enfant) -Autre :.....
Dublin	Avez-vous un ou une partenaire ? Avez-vous des personnes à charge ? -Célibataire -Célibataire avec enfants vivant avec lui/elle -Célibataire avec enfants ne vivant pas avec lui/elle -Couple (sans enfant) -Couple avec enfants vivant avec lui/elle -Couple avec enfants ne vivant pas avec lui/elle
Marseille	Y a-t-il d'autres personnes avec vous ou êtes-vous seul ? Catégories recommandées par MPHASIS
Oslo	Situation de vie -Célibataire -Marié/Cohabitant -Divorcé, rupture, veuf, veuve Personne sans domicile, âgée de moins de 18 ans -Avec enfants <18 ans -Sans enfant < 18 ans
Ostrava	Catégories recommandées par MPHASIS
La Haye	Données non disponibles

Comparabilité : Malgré les différences au niveau des questions posées et au niveau des catégories utilisées dans la collecte de données au niveau local, le groupe a convenu que les variables clés proposées par MPHASIS offrent une liste utile de catégories génériques qui devrait être utilisée pour les analyses statistiques européennes sur le sans-abrisme. Il conviendrait toutefois d'interpréter la catégorie « autres types de ménage » sur la base des problèmes soulevés dans le cas de Budapest. Un autre cas qui illustre la nécessité de bien interpréter les données est le celui de Marseille, où la catégorie « autre » dans le système de la FNARS couvrirait nombre de situations notamment la cohabitation de deux sœurs, de deux amis ou d'un couple avec enfants et une grand-mère, etc.

Un autre problème à prendre en considération pour améliorer la comparabilité est d'analyser le moment où une question est posée, dans la mesure où la situation de logement peut différer entre l'entrée dans un centre d'hébergement et après un mois dans ce même centre. Par ailleurs, la composition du ménage changera si un couple doit séjourner dans des centres d'hébergement séparés. La méthodologie utilisée pour cette variable clé peut influencer le timing de la question : les systèmes d'enregistrement des clients enregistreront les données lors de leur arrivée dans le service, alors qu'une enquête enregistrera probablement des données lors d'un autre moment du cycle de sans-abrisme de ces personnes, engendrant ainsi des résultats différents en termes de ménages.

Il convient de noter que ces problèmes soulevés pour cette variable sur les ménages peuvent être liés à la nature des services inclus dans les catégories ETHOS 2.1 et 3.1 (qui sont au cœur de cette étude de cas) par exemple si les services ne sont destinés qu'aux hommes ou aux femmes, si les couples peuvent rester ensemble dans un même service, si les personnes de moins de 18 ans peuvent séjourner dans ces services ou non, si les parents peuvent être accompagnés de leurs enfants ou si les familles sont séparées.

v. Hébergement précédent

Disponibilité : Cette variable clé est utilisée dans quatre des six villes de l'étude de cas (Budapest, Dublin, Marseille, Ostrava). À Budapest, cette question a été posée les années précédentes, mais pas lors de l'enquête de 2009 (qui est utilisée comme source pour cette étude de cas). Pour La Haye, voir le commentaire de la section « iv Ménages » sur les données individuelles. À Oslo, ces informations ne sont pas collectées mais sont partiellement couvertes par la variable « Raisons de la dernière période de sans-abrisme » (voir plus bas).

Définitions : Dans les villes où cette variable clé est utilisée, les questions diffèrent mais elles peuvent être reliées aux catégories MPHASIS (qui sont basées sur les situations de vie de l'ETHOS).

Il existe des différences au niveau du terme « précédent ». Pour Ostrava, Marseille et Budapest, la question se concentre sur la nuit précédente, alors qu'à Dublin, les questions concernent les sept nuits précédentes. Enfin, à Budapest, la question fait référence à la nuit passée et à l'année passée. Il s'agit en réalité de deux questions distinctes qui visent à définir la situation de vie actuelle (la nuit passée) mais également le passé de la personne (l'année passée) afin d'évaluer la nature du sans-abrisme (court terme ou long terme).

Le groupe de travail a mis en exergue l'influence que la méthodologie peut avoir sur la façon dont cette question est posée – par exemple, la nuit précédente peut signifier la nuit avant d'entrer dans le service (dans le cas des systèmes d'enregistrement des clients utilisés par les services) ou la nuit avant l'enquête (dans le cas de questionnaires personnelles pour des enquêtes).

Hébergement précédent, la nuit précédant l'entrée dans le service et situation actuelle d'hébergement (au moment du comptage) – enquête MPHASIS

Des informations sur l'hébergement précédent (la nuit précédant l'entrée dans le service) sont fournies par une grande majorité des systèmes d'enregistrement des clients (17 sur 20).

L'équipe MPHASIS propose d'utiliser les catégories (ci-dessous) pour cette variable clé dans la mesure où elles reflètent les différentes catégories de la définition harmonisée de l'étude européenne sur la mesure du sans-abrisme et permet d'ajouter des informations plus détaillées au niveau national. Les catégories proposées sont :

- Personnes vivant dans la rue (espace public ou externe)
- En hébergement d'urgence
- En foyer d'hébergement pour personnes sans domicile (foyer d'hébergement d'insertion, logement provisoire, hébergement de transition avec accompagnement)
- En foyer d'hébergement pour personnes victimes de violence domestique
- En institutions (hôpital, prison, institutions pour enfants)
- Personnes vivant dans des logements non conventionnels à cause du manque de logements (mobile homes, construction non conventionnelle, habitat provisoire)
- Personnes vivant avec des amis ou des proches (à cause de l'absence d'un logement)
- Les personnes sans domicile et les personnes vivant dans d'autres types d'hébergement
- Pas sans domicile

Tableau 14. Définition de la variable clé HÉBERGEMENT PRÉCÉDENT dans les six villes

Ville	Hébergement précédent
Budapest	Deux questions sont posées pour cette variable : Où étiez-vous la nuit passée et l'année passée ? Toutefois, cette question n'a pas été posée lors de l'enquête de 2009 (utilisée pour cette étude de cas).
Dublin	Au cours des sept dernières nuits, combien de nuits avez-vous passé : dans votre hébergement actuel, dans un centre d'hébergement, dans un foyer pour les victimes de violence domestique, dans un hébergement d'urgence privé, chez des amis, dans la rue, autre part, ou vous ne vous souvenez pas ?
Marseille	Deux questions : -Quelle était votre situation de logement avant votre premier appel au 115 -Où avez-vous dormi la nuit passée pour les personnes qui n'ont pas de solution de logement avant leur dernier appel au 115
Oslo	Pas demandé
Ostrava	Catégories recommandées par MPHASIS
La Haye	Pas disponible

Comparabilité : La dimension de temps dans cette variable est essentielle pour la comparabilité. La variable recommandée par MPHASIS analyse la nuit précédente et a été utilisée par la majorité des organisations enquêtées par l'équipe MPHASIS. De fait, trois villes sur quatre utilisant cette variable font référence à la nuit précédente (seule Dublin fait référence aux sept dernières nuits).

Le pourcentage élevé de « je ne sais pas » (51.5%) dans les données de Marseille a été souligné par le groupe de travail, probablement à cause de la barrière linguistique et de la nature urgente de l'appel d'une personne nécessitant d'urgence un lieu où passer la nuit. Dès lors, même si les données peuvent correspondre aux catégories génériques de l'UE, il convient d'interpréter les données avec une certaine prudence.

Le groupe de travail a attiré l'attention sur la longueur de la liste recommandée des situations de vie pour cette variable, ce qui pourrait engendrer des situations où seule une partie des items est utilisée, ce qui peut provoquer des données incomplètes pour les analyses statistiques européennes.

vi. Durée de la période actuelle de sans-abrisme

Disponibilité : Cette variable est utilisée dans cinq des six villes de l'étude de cas (Budapest, Dublin, Marseille, Oslo, et Ostrava). Pour La Haye, voir commentaire dans la section « v. Ménages » concernant les données individuelles.

Comme indiqué dans le rapport de l'enquête MPHASIS, les données sur la durée du sans-abrisme sont de plus en plus importantes pour mesurer l'impact des politiques visant à réduire le sans-abrisme à long terme ou à limiter le séjour des personnes sans domicile dans des hébergements provisoires à une période maximale.

Par ailleurs, l'utilisation d'un identificateur unique (date de naissance, numéro de sécurité sociale) est essentielle pour identifier les sans-abri chroniques (les personnes qui reviennent plusieurs fois dans le service au cours d'une année).

Définitions : Les groupes de temps utilisés dans chaque ensemble de données locales sont très différents les uns des autres, et diffèrent parfois quelque peu des périodes de temps recommandées par MPHASIS. La première option varie de « un jour » à Marseille et « moins d'une semaine » à Oslo, à « moins de 6 mois » à Dublin et « moins d'un an » à Budapest. La première option de temps dans la variable clé de MPHASIS est « moins de 2 mois » (appliquée dans une seule des cinq villes utilisant la variable - Ostrava).

Comme nous l'avons découvert pour la variable « composition du ménage », la définition de cette variable dépend de la nature des services fournis (ETHOS 2.1 et 3.1 dans cette étude de cas). Dans le système français du 115, les groupes de temps (un jour, une semaine, etc.) sont liés à la nature urgente du système, dès sorte que la variable concerne moins la durée de sans-abrisme mais plus les besoins en termes d'aide d'urgence.

La question posée dans l'enquête de Budapest utilise le début du premier épisode de sans-abrisme comme référence (au lieu de compter le dernier épisode de sans-abrisme), illustrant des situations où certaines personnes entrent et sortent du sans-abrisme pendant une certaine période. Cela devrait permettre de mieux comprendre les causes du sans-abrisme et les besoins de la personne.

Durée de la période actuelle de sans-abrisme – Enquête MPHASIS

La variable sur la durée de la période actuelle de sans-abrisme est l'item le moins utilisé par les systèmes d'enregistrement des clients inclus dans l'enquête MPHASIS. Il est toutefois utilisée par une majorité, mais cette majorité est relativement petite (11 sur 20). Dans certains systèmes, la durée de sans-abrisme est définie différemment (dernier hébergement fixe).

Par ailleurs, la plupart des systèmes qui incluent cette variable utilisent différentes périodes de temps comme catégories de réponses. Alors que certaines de ces catégories peuvent être facilement agrégées pour correspondre à celles proposées par l'étude (combiner « de 5 ans à moins de 10 ans » et « de 10 ans à plus longtemps » en « plus de 5 ans »), il semble être commun de diviser la période allant de un à moins de cinq ans en « de 1 an à moins de deux 2 ans » et « de 2 ans à moins de 5 ans » (au lieu d'utiliser « 3 ans » comme ligne de division).

Il est recommandé d'utiliser les catégories suivantes : Moins de 2 mois ; de 2 à moins de 6 mois ; de 6 mois à moins d'1 an ; de 1 à moins de 2 ans ; de 2 à moins de 5 ans ; 5 ans et plus.

Tableau 15. Définition de la variable clé DURÉE DE LA PÉRIODE ACTUELLE DE SANS-ABRISME dans les six villes

Ville	Durée du sans-abrisme
Budapest	Vous considérez-vous comme étant sans domicile ? Si oui, depuis quand ? Moins d'1 an, 1-2 ans, 2-3 ans, 3-4 ans, 5-6 ans, 6-7 ans, 7-8 ans, 8-9 ans, 9-, 10 ans ou plus
Dublin	Depuis combien de temps êtes-vous sans domicile (moins de 6 mois, entre 6-12 mois, entre 1 et 2 ans, entre 2 et 3 ans, entre 3 et 5 ans, entre 5 et 10 ans, plus de 10 ans) ?
Marseille	Depuis combien de temps êtes-vous en difficulté ? Un jour, moins d'1 semaine, entre 1 semaine et moins d'1 mois, entre 1 mois et moins de 6 mois, entre 6 mois et moins d'1 an; entre 1 et moins de 2 ans; entre 2 et moins de 5 ans; 5 ans ou plus.
Oslo	Actuellement : < 1semaine; >1 semaine à <3 semaines, 3 semaines à 6 mois, > 6 mois Antécédents de sans-abrisme: 1. plusieurs années, 2. < 6 mois, 3. première fois
Ostrava	Utilisation des groupes de temps recommandés par MPHASIS.
La Haye	Pas disponible

Comparabilité : Si l'on analyse le dernier point, il est clair que la façon dont les questions sont posées pour cette variable peut donner des résultats très différents. En outre, les questions posées peuvent engendrer des réponses très subjectives. « Vous considérez-vous comme étant sans domicile » peut être interprété de différentes façons (séjourner chez des amis peut ne pas être considéré par la personne comme une situation de sans-abrisme) et la honte/gêne ressentie par une personne concernant sa situation peut influencer sa réponse à cette question. De fait, la subjectivité peut poser problème lorsque l'on désire connaître la date exacte d'entrée dans le sans-abrisme. Si l'objectif est de collecter ces informations à des fins politiques (ce qui nécessite des données précises sur la durée des séjours dans des centres d'hébergement ou des hébergements provisoires), cette variable peut être très difficile à collecter et à comparer entre les différents pays. Toutefois, si l'objectif est simplement de savoir si la personne est sans domicile depuis longtemps ou non (nécessitant des types différents d'accompagnement), la durée exacte de sans-abrisme est moins importante.

Dans l'enquête d'Oslo, le travailleur social répond aux questions au nom des usagers, ce qui peut influencer l'exactitude des réponses. Dans le système français du 115 utilisé pour les données de Marseille, ils essaient de limiter la subjectivité (liée à la notion de « sans-abrisme ») en formulant la question différemment : « Depuis combien de temps êtes-vous en difficulté ». Les réponses aux questions sont ensuite interprétées par les travailleurs sociaux. Ainsi, si une personne a vécu à la rue pendant six mois et vit chez des amis depuis trois mois, il sera plus facile de lier cette réponse à la question concernant les difficultés plutôt qu'à la question concernant le sans-abrisme. Un autre exemple concernerait les enfants qui quittent le domicile parental et trouvent un autre hébergement – ils n'ont souvent pas de logement qui leur est propre mais ils ne s'estiment pas pour autant sans domicile.

Un autre point soulevé par le groupe était la notion de période « actuelle » de sans-abrisme en tant que variable MPHASIS recommandée, expliquant que le mot « actuelle » pouvait engendrer différentes interprétations, dans la mesure où les notions de sans-abrisme « chronique » varient dans les différentes villes et les différents pays. Par exemple, si quelqu'un a été brièvement sans domicile trois ou six mois avant que la question soit posée, cette situation est-elle considérée comme une période « actuelle » de sans-abrisme (prenant la période complète pour le calcul de la durée de sans-abrisme) où le sans-abrisme devrait-il être compté uniquement à partir de l'entrée dans le service posant la question.

Étant donné les points soulevés ci-dessus, le groupe de travail de la FEANTSA a estimé qu'il était utile de recommander des questions spécifiques à poser pour cette variable afin d'améliorer la fiabilité des données et la comparabilité au niveau de l'UE. Il n'existe actuellement aucune définition harmonisée du sans-abrisme à court terme ou à long terme, mais la campagne « Halte au sans-abrisme » de la FEANTSA fait référence à cinq objectifs, notamment : 2. Personne ne devrait rester dans un hébergement d'urgence lorsque la période d'urgence est dépassée et 3. Personne ne devrait rester dans un hébergement de transition plus longtemps que nécessaire. Ces deux objectifs pourraient servir de lignes directrices pour la mise en œuvre de cette variable MPHASIS.

vii. Raisons de la dernière période de sans-abrisme

Disponibilité: Cette variable est disponible dans quatre des six villes de l'étude de cas (Budapest, Marseille, Oslo et Ostrava). À Dublin, la variable sur les raisons du sans-abrisme n'est pas prise en compte dans l'enquête *Counted In*. Concernant La Haye, voir les commentaires précédents dans la section « v. Ménages ».

Définition : Plus d'une réponse peut être donnée à la question sur les raisons du sans-abrisme, et la raison « principale » est dès lors prise comme référence. Le choix de la raison principale peut évidemment faire l'objet d'une certaine subjectivité. Le groupe de travail convient qu'il est opportun de demander aux personnes sans domicile mêmes de définir les raisons de leur situation de vie. Excepté pour les données d'Oslo (qui ont été enregistrées par les travailleurs sociaux sur leurs usagers sans domicile), cette méthode a été utilisée dans les trois autres villes (Budapest, Marseille et Ostrava). Le groupe a toutefois noté que les usagers avaient tendance à évoquer des raisons personnelles (et non structurelles) à leur situation de sans-abrisme. Des différences de définitions sont présentes, notamment au niveau de la formulation des questions (voir les différences ci-dessous entre Budapest, Marseille et Oslo dans le tableau 16).

Alors que la variable recommandée par MPHASIS se concentre sur la *dernière* période de sans-abrisme, l'enquête de Budapest mesure cette variable sur la base de la *première* période de sans-abrisme.

Cette variable avait été utilisée dans la dernière enquête nationale en Norvège pour avoir une perspective plus large sur les causes du sans-abrisme. La collecte d'informations sur cette variable en Norvège était considérée comme essentielle pour mettre en exergue le fait que le sans-abrisme est lié à différents problèmes (non seulement à la toxicomanie par exemple, mais également à d'autres problèmes plus structurels) et pour montrer que différents groupes de personnes sans domicile présentent des besoins différents.

Raisons de la dernière période de sans-abrisme – enquête MPHASIS : Les raisons de la dernière période de sans-abrisme comme définies par la personne sans domicile sont enregistrées dans 15 des 20 systèmes d'enregistrement des clients couverts par notre enquête. Le nombre de systèmes qui enregistrent ces données selon les catégories proposées par Edgar et al. (2007) est bien plus faible (6) car dans la pratique, certains systèmes omettent des catégories (par exemple la force majeure) alors que d'autres enregistrent d'autres catégories. Celles-ci, telles que « nouveau en ville et incapable de trouver un logement » ou « essaie de vivre de façon indépendante » peuvent être classées dans la section « autres raisons ».

Par conséquent, il est recommandé de retenir la variable et les catégories proposées par Edgar et al (2007) avec plusieurs réponses possibles :

- Action du propriétaire (expulsion)/Saisie hypothécaire
- Fin du contrat/logement indigne/absence de logement
- Rupture/conflit familial/décès
- Perte d'emploi/chômage
- Violence
- Problèmes personnels (besoins en termes d'accompagnement/addiction/santé)
- Problèmes financiers (endettement)
- Sortie d'institution/forces armées
- Immigration
- Force majeure (incendie, inondation, etc.)
- Autres raisons

Tableau 16. Définition de la variable clé RAISONS DE LA DERNIÈRE PÉRIODE DE SANS-ABRISME dans les six villes

Ville	Raisons de la dernière période de sans-abrisme
Budapest	Q: Quelle est la raison de votre situation de sans-abrisme ? J'ai du quitter mon domicile à cause de problèmes familiaux ; Après mon divorce, mon ancien partenaire est resté dans notre logement ; J'ai été expulsé de mon appartement ; Le logement mis à disposition par mon travail n'était plus disponible lorsque j'ai été licencié ; Je ne pouvais plus payer le loyer ; Mon logement était devenu inhabitable ; J'ai quitté une institution publique ; J'ai vendu mon appartement ; J'ai été libéré de prison ; Je suis sorti d'hôpital ; Je suis victime de la mafia du logement ; Autre, veuillez préciser
Dublin	Question non posée dans l'enquête
Marseille	Q: Pourquoi appelez vous le 115 ou pourquoi êtes vous en difficulté ? Utilisation des catégories MPHASIS recommandées
Oslo	Q: Nous avons énuméré ci-dessous des facteurs pouvant contribuer à la situation d'une personne sans domicile. Selon vous, la personne est-elle concernée par ces situations ? Expulsée au cours des 6 derniers mois ; Perte de revenus au cours des 6 derniers mois ; Crédit trop élevé ; Endettement important ; Perte de logement à cause d'arriérés de loyers au cours des 6 derniers mois ; Perte de logement à cause de dégâts, nuisances ou conflits au cours des 6 derniers mois ; Pas d'accompagnement au niveau du logement ; A déménagé à cause d'harcèlement ou de discrimination ; Perte de logement à cause d'une rupture ou d'un conflit familial ; Pas capable de vivre dans un logement/perde de logement à cause de violences ; Sortie d'une institution psychiatrique au cours des 6 derniers mois ; Sortie d'un centre de désintoxication au cours des 6 derniers mois ; Sortie d'une autre institution au cours des 6 derniers mois ; Libérée de prison au cours des 6 derniers mois ; La personne a un handicap physique ; La personne a une maladie mentale visible ou connue ; La personne a une addiction.
Ostrava	Utilisation des catégories MPHASIS recommandées
La Haye	Données non disponibles

Comparabilité: La liste des raisons dans les données d'Oslo et de Budapest est bien plus longue que la variable MPHASIS recommandée, mais la plupart de ces raisons peuvent correspondre à la liste des raisons recommandées par MPHASIS, et les autres correspondraient davantage à la catégorie « autres raisons ». Il est par conséquent logique de garder une liste plus longue pour les données locales, tout en maintenant les catégories génériques PHASIS des raisons à des fins statistiques européennes. Toutefois, les différences au niveau des définitions de la variable telles que les différents termes utilisés dans les questions (sans domicile, en difficulté), le fait que dans certains cas les travailleurs sociaux répondent aux questions et non les personnes sans domicile mêmes, les différents espaces temps utilisés comme référence pour la variable (première ou dernière période de sans-abrisme) signifient que la formulation des questions est importante pour assurer une meilleure comparabilité européenne des données sur les raisons du sans-abrisme.

IV. Conclusions

À travers cette étude de cas, le groupe de travail a mis en exergue quelques recommandations clés de leurs discussions sur les variables clés MPHASIS, soulignant les obstacles (notamment la disponibilité des données, les définitions des variables utilisées et la comparabilité de la collecte des données à travers les six villes) et proposent des suggestions pour harmoniser les données.

i. Disponibilité

Certaines difficultés ont été rencontrées pour trouver des données selon la méthodologie initiale agréée. Des données n'étaient pas toujours disponibles pour la catégorie 3.1 de l'ETHOS à cause de la population sans domicile cible de cette étude de cas (certaines données couvraient une population plus large que cette catégorie alors que d'autres recouvraient les catégories 2.1 et 3.1 de l'ETHOS). Les méthodologies de collecte de données utilisées ne passaient pas toutes par les services d'aide aux personnes sans domicile (voir par exemple l'utilisation des données de la ligne d'appel d'urgence en France ou la collecte de données basée sur les plans individuels des clients sans domicile et non basée sur les services d'aide aux sans-abri à La Haye).

L'année et la période de collecte des données variaient d'une ville à l'autre (allant de 2008 à 2010 pour l'année, et d'une nuit à un an en passant par une semaine et six mois pour la période).

Par ailleurs, des données n'étaient pas disponibles pour toutes les variables clés MPHASIS dans les six villes (voir Tableaux 6 et 7 à la page 15). Les données de profil disponibles dans les six villes de cette étude de cas couvrent généralement les variables clés MPHASIS recommandées, même si seules les variables sociodémographiques clés basiques d'âge et sexe sont disponibles pour les six villes. Des données sur la structure du ménage et la durée du sans-abrisme sont disponibles dans cinq villes, alors que les variables clés de nationalité, d'hébergement précédent et de raisons du sans-abrisme sont utilisées uniquement dans quatre villes. Enfin, seules trois villes utilisent la variable sur le pays de naissance.

Les données manquantes sont dues au fait que les variables clés ne sont pas collectées dans une ville donnée, par exemple la « nationalité » à Budapest, le « pays de naissance » à Ostrava, les « raisons du sans-abrisme » à Dublin, les variables 4-7 à La Haye, « l'hébergement précédent » à Oslo. Les causes sont diverses. Si certaines variables ne sont pas pertinentes dans un certain contexte culturel, un prestataire de service pour personnes sans domicile ne verra pas l'intérêt de collecter ces informations. De même, une enquête sur le sans-abrisme réalisée par un gouvernement local ou national sera déterminée par les besoins politiques et les budgets des institutions, et cela influencera le choix de certaines variables.

Malgré ces données manquantes, le groupe possédait suffisamment d'informations pour entamer des discussions visant à comparer les processus de collecte de données dans les six villes, analysant les définitions utilisées et mettant en exergue les obstacles à la comparabilité devant être abordés.

ii. Définitions variables

Les définitions utilisées pour les variables clés varient inévitablement d'un pays à l'autre, mais cet exercice a permis au groupe de comparer les différentes définitions (en utilisant les variables clés MPHASIS comme cadre européen pour les discussions) en vue de les adapter pour les futures collectes de données dans leurs pays respectifs. Nous encourageons les experts de la collecte de données à suivre cet exemple.

Concernant les définitions utilisées pour l'âge et le sexe, elles étaient similaires dans les six villes. Même si pour la catégorie « âge », certaines villes demandent uniquement l'année de naissance alors que d'autres villes demandent la date complète de naissance (jour, mois et année).

La nationalité et le pays de naissance ont été davantage débattus par le groupe étant donné la délicatesse des variables dans certaines villes, le manque de pertinence de la variable dans les villes avec peu de migrants sans domicile et les différentes interprétations du terme « nationalité ».

Les définitions variables pour la structure de ménage diffèrent en termes des questions posées et des catégories proposées dans les six villes. Toutefois, comme mentionné dans l'enquête MPHASIS, les catégories peuvent être regroupées dans la plupart des cas selon les catégories recommandées. Certaines discussions ont été axées sur la place des jeunes sans domicile dans cette variable et sur la nécessité de développer des systèmes nationaux de collecte de données pour mieux prendre en compte les ménages avec enfants.

Les discussions sur les variables « hébergement précédent », « durée de la période de sans-abrisme » et « raisons du sans-abrisme » (essentielle pour mesurer l'impact des politiques de lutte contre le sans-abrisme) ont révélé des différences considérables au niveau des questions posées, et ces variables semblent plus subjectives que les quatre premières variables.

En conclusion, les variables clés MPHASIS recommandées sont généralement bien adaptées pour la collecte de données sur le sans-abrisme à des fins statistiques européennes, offrant des variables génériques suffisamment flexibles pour intégrer des données locales spécifiques. Toutefois, il est possible de mieux harmoniser les définitions des variables ainsi que les questions posées pour chaque variable.

iii. Comparabilité

Ce processus nous a permis de tirer quelques conclusions sur la comparabilité européenne de la collecte de données sur le sans-abrisme.

Les conclusions sur les définitions des variables ci-dessus indiquent qu'une première étape pour améliorer la comparabilité des données serait d'élaborer des lignes directrices claires sur la formulation des questions pour les différentes variables, ainsi que de clarifier certains concepts qui sont interprétés de différentes façons dans les différents pays. Ces lignes directrices seraient utiles pour élaborer un consensus entre les différents professionnels impliqués dans la collecte de données sur le sans-abrisme (travailleurs sociaux, statisticiens, chercheurs, décideurs politiques), et pour réduire la subjectivité de certaines variables clés.

Le choix de la méthodologie utilisée pour collecter les données peut affecter les résultats des questions posées pour différentes variables, dans la mesure où les personnes sans domicile sont interrogées à différents points de leur cycle de sans-abrisme si elles sont interrogées via des enquêtes à un moment précis ou via des systèmes d'enregistrement continu utilisés par les prestataires de services à des fins de gestion de cas (par exemple, la variable « structure de ménage » peut changer au cours d'un cycle de sans-abrisme et le moment où est posée la question sera alors très important).

La collecte de données sur le sans-abrisme est liée à la politique et à l'idéologie, et nous avons dès lors constaté des différences considérables au niveau des groupements et des options dans les différentes variables, notamment l'utilisation de différents groupements pour l'âge, différentes options pour décrire la structure de ménage et l'utilisation de listes courtes ou détaillées de raisons du sans-abrisme.

Même lorsque des données sont disponibles, il convient de d'interpréter soigneusement les données surtout lorsque le taux élevé de réponses inconnus des clients sans domicile, ce qui peut être causé par différents facteurs : la définition du sans-abrisme et la population cible utilisée, le manque de temps dans les situations d'urgence, la présence de barrières linguistiques, ou le choix des clients de ne pas partager certaines données. Par exemple, le choix de la population sans domicile cible (dans ce cas les catégories 2.1 et 3.1 de l'ETHOS) influencera les profils de la population sans domicile (les personnes qui vivent à la rue tendent davantage à être célibataires, certains services d'aide aux personnes sans domicile sont uniquement destinés aux hommes ou aux femmes ou ne sont pas ouverts aux enfants, etc.).

iv. Prochaines étapes

Le groupe de travail de la FEANTSA a estimé qu'il était trop tôt pour publier des données transnationales comparables sur le sans-abrisme, et a choisi de se concentrer plutôt sur la comparaison des processus de collecte de données dans six villes afin de sensibiliser les producteurs de données et les utilisateurs sur les méthodes pour améliorer la comparabilité transnationale. Toutefois, avec davantage de ressources et une coordination européenne (à savoir avec des directives plus détaillées pour l'utilisation des différentes variables MPHASIS), il serait possible dans le futur d'avoir des données statistiques comparables sur le sans-abrisme au niveau européen.

Le groupe espère que les problèmes soulevés dans cette petite étude de cas pourront amorcer un débat au sein des organisations membres de la FEANTSA sur la façon dont il serait possible de prendre en considération la dimension européenne de leurs systèmes nationaux/régionaux/locaux de collecte de données sur le sans-abrisme, afin de commencer à faire des progrès vers une meilleure comparabilité transnationale des données sur les personnes sans domicile.

Le groupe a utilisé ce processus pour approfondir sa connaissance de la normalisation des variables dans la collecte de données sur le sans-abrisme dans leurs pays respectifs, et espère atteindre un consensus européen concernant les variables clés MPHASIS (surtout en termes de formulation des questions) avant de modifier les enquêtes et les systèmes existants d'enregistrement des personnes sans domicile. En outre, pour ce premier exercice sur la comparabilité transnationale de la collecte de données sur le sans-

abrisme, le groupe a décidé de se concentrer sur les variables clés MPHASIS mais aimerait également souligner l'importance des variables non-clés MPHASIS recommandées pour la collecte de données au niveau national/local, surtout par rapport aux besoins en termes d'accompagnement et à la qualité des services.

Par conséquent, le groupe propose la **feuille de route** suivante (conformément aux recommandations du jury de la conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme en décembre 2010) pour que la Commission européenne/Eurostat développe un système de suivi européen sur le sans-abrisme afin de satisfaire les besoins de la stratégie Europe2020 de l'Union européenne en termes de données statistiques (en relation avec les objectifs sur la réduction de la pauvreté) :

1. Mettre en place un comité directeur européen de données sur le sans-abrisme (avec des représentants de différents secteurs : prestataires de services, statisticiens, fonctionnaires publics, chercheurs, etc.) pour développer et adopter un cadre européen visant à mesurer le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement en utilisant la typologie ETHOS et les variables clés MPHASIS comme point de départ pour la collecte de données.
2. Recommander aux États membres de l'UE de développer, améliorer et consolider leurs systèmes nationaux de collecte de données sur le sans-abrisme, en vue de développer par la suite un système européen de suivi sur le sans-abrisme.
3. Adopter une approche intégrée pour mesurer différentes formes de sans-abrisme en utilisant des données provenant de différentes sources de données telles que des données administratives ou des données résultant d'enquêtes – une approche qui correspond à la vision du prochain modèle intégré de production des statistiques présenté dans la communication 2009 de la Commission sur la réforme des méthodes de production des statistiques de l'Union européenne⁶.
4. Commanditer une étude sur la comparabilité transnationale des données sur le sans-abrisme, en vue de développer des directives communes et consensuelles sur l'utilisation des cadres conceptuels de l'UE tels que la typologie ETHOS et les variables clés MPHASIS recommandées sur le sans-abrisme.
5. Utiliser les résultats du recensement 2011 de la population et de l'habitat (première initiative pour collecter des données statistiques européennes sur le sans-abrisme) afin de développer une enquête statistique européenne permanente sur le sans-abrisme.

⁶ Communication de la Commission du 10 août 2009 concernant la méthode de production des statistiques de l'Union européenne : une vision de la prochaine décennie COM(2009) 404 final

Références

Bradshaw, J. et Mayhew, E. (2011) *Mesurer la pauvreté extrême dans l'UE*, Commission européenne, DG Emploi, affaires sociales et inclusion, Bruxelles.

Disponible sur <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&newsId=982&furtherNews=yes>

Busch-Geertsema, V. et Edgar, W. (2009) Etude sur l'utilisation et l'harmonisation éventuelle de variables clés pour mesurer le sans-abrisme (Dundee: MPHASIS Project)

Disponible sur

www.trp.dundee.ac.uk/research/mphasis/papers/MphaisReportEvaluationofQuestionnairesonVariables.pdf

Busch-Geertsema, V., Edgar, W., O'Sullivan, E., Pleace, N. (2010) *Le sans-abrisme et les politiques de lutte contre le sans-abrisme en Europe : Leçons de la recherche* (Bruxelles: FEANTSA)

Disponible sur <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=88&langId=en&eventsId=315&furtherEvents=yes>

Conseil (2010), *Rapport conjoint sur la protection sociale et l'inclusion sociale* (incluant d'autres documents publiés par la Commission européenne), (Bruxelles: Conseil de l'UE des ministres et Commission européenne)

Disponible sur <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=757&langId=en>

Dyb, E. et Johannessen, K. (2008) *Sans-abri en Norvège 2008 - Enquête*

Disponible sur <http://www.nibr.no/nyheter/andre/bostedsla-se-i-norge-2008/>

Edgar, W., Harrison M., Watson, P., Busch-Geertsema, V. (2007) *Mesure du sans-abrisme en Europe*, (Bruxelles: Commission européenne)

Disponible sur

http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/docs/2007/study_homelessness_en.pdf

Edgar, W. (2009) Examen européen des statistiques sur le sans-abrisme (Bruxelles : FEANTSA)

Disponible sur <http://eohw.horus.be/code/EN/pg.asp?Page=1142>

Edgar, W. et Marlier, E. (2009), *Conclusions de la conférence finale du projet MPHASIS*

Disponible sur

<http://www.trp.dundee.ac.uk/research/mphasis/papers/HomelessnessFinalconclusions170909conference-final-021.pdf>

Commission européenne (2010) *Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

Communication COM(2010) 758 final, (Bruxelles: Commission européenne)

Disponible sur <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=961>

Jury de la Conférence européenne de consensus (2010), *Conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme : Recommandations politiques du jury*. Disponible sur

http://www.feantsa.org/files/freshstart/Consensus_Conference/Outcomes/2011_02_16_FINAL_Consensus_Conference_Jury_Recommendations_EN.pdf

Parlement européen, *Déclaration écrite 111/2007 en vue de mettre un terme au sans-abrisme de rue* (adoptée le 10 avril 2008) Disponible sur

[http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?reference=P6_TA\(2008\)0163&language=EN](http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?reference=P6_TA(2008)0163&language=EN)

Parlement européen, *Déclaration écrite 61/2010 sur une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme* (adoptée le 16/12/2010)

Disponible sur <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P7-TA-2010-0499&language=EN>

Eurostat (2007) *Task Force on Core Social Variables*. Rapport final. Luxembourg: Bureau des publications officielles des Communautés européennes

Disponible sur <http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/statmanuals/files/KS-RA-07-006-EN.pdf>

FEANTSA (2005), *Quatrième examen des statistiques sur le sans-abrisme en Europe: La définition ETHOS*

Disponible sur <http://eohw.horus.be/code/EN/pg.asp?Page=1116>

Federatie Opvang (2008), Système d'exportation des données

FNARS (2009), Données extraites de l'Observatoire national de la ligne d'appel d'urgence 115

Frazer, H. et Marlier, E. (2009) *Homelessness and housing exclusion across EU Member States: Analysis and suggestions on the way forward by the EU Network of independent experts on social inclusion*

Disponible sur <http://www.peer-review-social-inclusion.eu/network-of-independentexperts/2009/homelessness-and-housing-exclusion>

Groupe du 3 février (2009), *Enquête annuelle sur le sans-abrisme à Budapest*

Homeless Agency (2008), *Counted In 2008: A report on the extent of homelessness in Dublin*

Municipalité d'Ostrava: *The Second Community Plan of Social Services and Related Activities in the City of Ostrava for the period 2007-2010*

Mutual Progress on Homelessness Through Advancing and Strengthening Information Systems (MPHASIS, 2008-2009)

Disponible sur <http://www.trp.dundee.ac.uk/research/mphasis/>

S.A.D. Sdružení Azylových Domů (2010) système d'enregistrement des clients - The New People Vision – et enquête nationale sur le sans-abrisme.

UNECE (Commission économique pour l'Europe des Nations Unies) et Eurostat (Bureau statistique des Communautés européennes) (2006) *Recommandations de la conférence des statisticiens pour les recensements 2010 de la population et de l'habitat* (Genève : Nations Unies)

Disponible sur http://www.unece.org/stats/publications/CES_2010_Census_Recommendations_English.pdf

Annexe I: Recommandations du jury de la conférence européenne de consensus sur la mesure du sans-abrisme et la collecte de données

Recommandations essentielles

- Le jury appelle à l'utilisation de la typologie ETHOS en tant que définition cadre de l'absence de chez-soi au niveau de l'UE. Cette définition cadre commune doit étayer une stratégie globale et intégrée de lutte contre l'absence de chez-soi au niveau de l'UE.
- Le jury appelle à un système de suivi de l'absence de chez-soi à l'échelle de l'UE sur la base de stratégies explicites et solides de collectes de données nationales/régionales. Ceci implique l'adoption des lignes directrices communes pour la mesure, le suivi et le reporting de l'absence de chez-soi.
- Les décideurs politiques au niveau national/régional doivent développer des stratégies de collecte des données dans le cadre de stratégies nationales/régionales intégrées de lutte contre l'absence de chez-soi, comme précisé dans le Rapport conjoint 2010 sur la protection sociale et l'inclusion sociale. Ces stratégies doivent avoir pour objectif de collecter des données sur toutes les catégories ETHOS. Le jury attire l'attention sur la valeur ajoutée de l'UE dans l'aide qu'elle peut apporter en termes de renforcement des capacités dans le cadre de la collecte de données au niveau national/régional sur l'absence de chez-soi et appelle à un travail continu dans ce domaine dans le cadre d'une stratégie intégrée de l'UE de lutte contre l'absence de chez-soi.
- Dans le cadre de la Stratégie Europe 2020, le jury recommande que le sous-groupe « Indicateurs » du CPS continue à travailler au développement d'indicateurs de l'absence de chez-soi en conformité avec les catégories de la définition ETHOS.
- Le jury appelle Eurostat à utiliser la définition ETHOS pour développer une question rétrospective sur des épisodes d'absence de chez-soi dans les enquêtes sur les ménages d'EU-SILC.
- Mieux connaître et mieux comprendre l'absence de chez-soi doit constituer un élément essentiel d'une stratégie globale, intégrée de l'UE en matière de lutte contre l'absence de chez-soi qui cadre les stratégies nationales/régionales. A cet égard, le jury recommande qu'il y ait davantage de recherches longitudinales sur l'absence de chez-soi afin de mieux comprendre ses aspects temporels et sa dynamique, en vue de compléter ETHOS et de parvenir à une compréhension commune de l'absence de chez-soi épisodique, transitionnelle et chronique au sein de l'UE. Il conviendrait également de prendre en compte la manière dont l'absence de chez-soi est structurée en fonction du genre.

Annexe II: Variables non clés MPHASIS

Variable	Non-clé
Caractéristiques économiques	
Activité principale	Emploi rémunéré (non subventionné) Emploi subventionné Volontariat Ecole ou formation Sans emploi (mais capable de travailler) Pensionné Maladie à long terme/handicap
Source/type de revenus (plusieurs réponses possibles)	Revenus d'un emploi rémunéré Pension pour les personnes âgées ou pour les personnes handicapées Autres types d'allocations sociales Bourse d'étude Mendicité/Travail du sexe Autres types de revenus Aucun revenu Indication de la principale source de revenus
Éducation	
Diplôme le plus élevé	Diplôme le plus élevé
Besoins en termes d'accompagnement	
Santé physique	Handicap (o/n) Autres problèmes de santé physique
Santé mentale	Non, suspectés, diagnostiqués
Addiction	Alcool (non, suspectée, diagnostiquée) Drogue (non, suspectée, diagnostiquée) Autres substances/jeux, etc. (non, suspectée, diagnostiquée)
Financiers	Dettes (o/n)
Problèmes professionnels	Absence de métier/formation (o/n)
Sécurité/Violence	Victime de violence domestique (o/n)

Source: Busch-Geertsema et Edgar (2009)